

Aperçus des fonds

FONDS DE PLACEMENT GARANTI – HELIOS2

Aperçus des fonds mis à jour le **30 avril 2024**

Renseignements financiers en date du **31 décembre 2023** (à moins d'indication contraire)

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du Contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements importants sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2.

CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document contient une description des placements offerts en vertu du contrat Helios2 ainsi que d'autres renseignements importants sur le Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2. Il doit être lu conjointement avec le Contrat et notice explicative Helios2. La définition de certains termes utilisés dans ce document doit être trouvée dans la section **Définitions** du Contrat et notice explicative.

Les renseignements présentés sur chacune des pages Aperçu du fonds étaient exacts et conformes aux lignes directrices applicables à ce contrat de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et, au Québec, de l'Autorité des marchés financiers au moment de la rédaction.

Si ces renseignements contiennent des erreurs, nous prendrons les mesures raisonnables pour y remédier, mais vous n'aurez pas droit à un rendement précis en vertu du contrat.

Sous réserve de toute garantie applicable, tout montant affecté à un fonds distinct (fonds de placement garanti) est investi aux risques du Titulaire et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Nous certifions que la notice explicative, incluant le document *Aperçus des fonds*, fournit de façon brève et claire tous les renseignements importants ayant trait au contrat individuel de rente à capital variable appelé Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et établi par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Cette dernière entend procéder à la vente continue de contrats individuels de rente à capital variable selon les termes du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière.



Denis Dubois
Président et chef de l'exploitation



Sébastien Vallée
Vice-président, Solutions de placement

Table des matières

Renseignements sur les placements des fonds 5

Principes généraux applicables aux placements des fonds 5

Investissement responsable 6

Portefeuilles d'investissement responsable 6

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect 6

Principaux facteurs de risque 7

Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché 7

Risque lié aux actions spéciales 7

Risque de taux d'intérêt 7

Risque de crédit 7

Risque de change 8

Risque souverain 8

Risque lié aux instruments dérivés 8

Liste des fonds 9

Gestionnaires de portefeuille des fonds 10

Objectifs et stratégies des fonds 12

Solutions d'investissement 12

Portefeuilles d'investissement responsable 14

Portefeuilles FNB Avisé 16

Fonds individuels 18

Fonds de revenu 18

Fonds équilibrés et fonds de répartition de l'actif 19

Fonds d'actions canadiennes 23

Fonds d'actions étrangères 24

Aperçus des fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière 27

DSF FPG – Sécuritaire 28

DSF FPG – Modéré 32

DSF FPG – Équilibré 36

DSF FPG – Croissance 40

DSF FPG – Croissance maximale 44

DSF FPG – 100 % actions 48

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre 52

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre 56

DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre 60

DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre 64

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre 68

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre 72

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé 76

DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé 80

DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé 84

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé 88

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé 92

DSF FPG – Marché monétaire 96

DSF FPG – Obligations canadiennes 100

DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins 104

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel 108

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel.....	111
DSF FPG – Canadien Équilibré – Fidelity.....	114
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	118
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins Sociéterre	122
DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser	126
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	130
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel.....	134
DSF FPG – Répartition de l'actif Canadien – CI	137
DSF FPG – Canadien équilibré – CI.....	141
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI.....	145
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins.....	149
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI.....	153
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect.....	156
DSF FPG – croissance – Franklin Quotientiel....	159
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins.	162
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI.....	166
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins ..	169
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	173
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	177
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	181
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	184
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	187

DSF FPG – Actions américaines – MFS.....	190
DSF FPG – Actions américaines valeurs – Desjardins	194
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	198
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	202
DSF FPG – Actions mondiales – MFS.....	206
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	210
DSF FPG – Actions internationales – MFS.....	214
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	218

Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties	222
---	------------

Renseignements sur les placements des fonds

Principes généraux applicables aux placements des fonds

En principe, pour chaque fonds, nous respectons la ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, la Ligne directrice sur les contrats individuels à capital variable afférents aux fonds distincts de l'Autorité des marchés financiers (au Québec), les lois et règlements applicables ainsi que les politiques, normes et procédures relatives aux placements et aux prêts qu'une personne raisonnable et prudente adopterait en ce qui a trait à son portefeuille pour éviter les risques de perte démesurés et pour obtenir un rendement raisonnable. Dans ce cadre, la Compagnie détient le pouvoir d'investir l'actif de chaque fonds de la façon qu'elle considère comme la plus efficace pour atteindre les objectifs de placement des fonds, compte tenu des circonstances qui prévalent en tout temps.

Elle peut également prêter des titres du portefeuille de placement d'un fonds selon la fréquence, les modalités et les conditions qu'elle peut déterminer à son entière discrétion, sous réserve des exigences de toute loi, règlement ou ligne directrice en assurance applicables au Canada.

Les politiques de placement des fonds peuvent permettre l'utilisation d'instruments dérivés sans recours à l'effet de levier. Un dérivé est un instrument financier dont la valeur est fonction de celle d'un titre sous-jacent. Les dérivés utilisés sont assujettis aux facteurs de risque décrits plus bas. Les fonds peuvent investir dans les dérivés énumérés ci-dessous afin de réduire les coûts liés à leurs opérations, d'accroître la liquidité de leur portefeuille, ou dans un but bien précis, tel qu'il est mentionné :

- Les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être utilisés pour modifier la position d'un fonds en devises étrangères de pays industrialisés.
- Les contrats à terme négociés sur une bourse peuvent être utilisés pour reproduire le rendement de divers indices boursiers ou pour augmenter ou diminuer la position d'un fonds en obligations ou en actions canadiennes, américaines, européennes ou asiatiques. Ils peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque lié aux fluctuations des marchés boursiers.
- Les options négociées sur une bourse peuvent également servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire le risque associé aux fluctuations des marchés boursiers ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en titres et engendrer des revenus. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.

- Les contrats d'échanges (« swaps ») négociés de gré à gré peuvent servir à des fins de couverture pour compenser ou réduire les risques associés aux fluctuations des marchés boursiers et des taux de change des pays industrialisés, ou pour accroître ou diminuer les positions d'un fonds en devises ou en titres. Les positions sont les mêmes que celles qui ont trait aux contrats à terme.
- Les bons de souscription négociés sur une bourse.

Les politiques de placement des fonds peuvent les autoriser à investir dans certains fonds sous-jacents, mais seulement dans la mesure où les politiques de placement de ces derniers sont conformes à celles du fonds. Plus particulièrement, les fonds peuvent investir dans des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds indiciaires boursiers et dans certains fonds de revenu constitués en fiducie cotés en bourse.

Les fonds en gestion commune et les fonds communs de placement sont offerts sans honoraires de gestion ni frais additionnels. Par conséquent, les placements effectués par les Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière (DSF FPG) dans ces fonds en gestion commune et fonds communs de placement n'entraînent, pour les fonds ou les Titulaires, aucuns frais ni honoraires qui n'ont pas été décrits précédemment.

Les fonds indiciaires boursiers peuvent comprendre des instruments comme les i60 (parts liées à l'indice S&P/TSX 60) et les SPDR (reçus de dépôt de l'indice Standard & Poor's 500), qui sont des titres de participation représentant un intérêt proportionnel dans les actions des compagnies inscrites à la cote de ces indices boursiers. Les fonds de revenu en fiducie cotés en bourse sont des fiducies unitaires qui distribuent généralement tous les revenus tirés des actifs sous-jacents. Les placements dans ces deux types de fonds comportent des frais et des honoraires de gestion minimales qui, s'ils sont importants, sont traités plus en détail dans les états financiers, mais ne sont pas inclus dans le RFG des fonds.

Une valeur unitaire distincte de celle du Fonds sous-jacent est maintenue pour le fonds afin de refléter les honoraires associés au coût que représentent Helios2 – 75/75 et l'administration des fonds.

Si le Fonds sous-jacent est un fonds commun de placement, il ne peut modifier aucun de ses objectifs fondamentaux à moins qu'une telle modification ne soit approuvée par ses détenteurs de parts. Dans un tel cas, le Titulaire recevra un avis du changement.

Investissement responsable

Portefeuilles d'investissement responsable

Le DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre et le DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre, de même que le DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre, appliquent une démarche d'investissement responsable et s'appuient sur une stratégie de placement visant à générer des résultats financiers tout en favorisant le développement durable. L'investissement responsable (« IR ») consiste à intégrer l'analyse de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à la sélection de placements et à la gestion à long terme pour financer des entreprises qui contribuent au développement durable. Les Fonds sous-jacents sont composés de titres sélectionnés et gérés en utilisant les 4 stratégies de mise en œuvre de l'IR suivantes :

1. L'exclusion de sociétés qui ont une part significative de leurs activités dans certains industries jugées nuisibles (armement, tabac, énergies fossiles, production d'électricité à partir de charbon ou de source nucléaire).
2. L'évaluation des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) des sociétés, en sus de l'analyse financière de celles-ci.
3. L'utilisation de leviers d'actionariat engagé auprès des sociétés dans lesquelles les Fonds sous-jacents investissent.
4. La collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels pour former des coalitions ou réclamer des améliorations aux politiques des entreprises, aux normes industrielles et aux réglementations nationales et internationales.

Les stratégies de mises en œuvre de l'IR peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent.

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect

Le DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect applique une démarche d'investissement responsable définie par le gestionnaire comme étant une démarche d'investissement qui intègre l'analyse du rendement de l'entreprise au moyen de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans le processus de prise de décisions en matière de placement dans l'objectif de générer une valeur durable pour les investisseurs, pour les autres parties prenantes de l'entreprise et pour la société. Le gestionnaire met en œuvre cette démarche dans le cadre d'un programme d'investissement responsable comportant l'éventail d'activités suivant : un contrôle d'exclusion, une évaluation des critères ESG, l'intégration des facteurs ESG, l'actionariat actif, l'évaluation du risque de médiatisation, le travail touchant les politiques publiques ainsi que la recherche.

Le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus directs des secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire :

- Fabrication d'armes automatiques et/ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- Armes controversées : armes à sous-munitions, mines terrestres antipersonnel, armes biologiques et chimiques, armes nucléaires
- Production et fabrication de tabac

De plus, le Fonds sous-jacent exclura toutes les sociétés tirant des revenus soutenus de plus de 10 % associés aux secteurs ci-après, pour ce qui est des fonds sous-jacents à l'égard desquels le gestionnaire de portefeuille détient un plein pouvoir discrétionnaire. La liste des secteurs ci-après peut être modifiée de temps à autre tout en continuant de concorder avec la démarche d'investissement responsable du fonds :

- Énergie nucléaire (à l'exception de certaines sociétés qui font une transition vers de l'énergie renouvelable ou des solutions faibles en carbone non nucléaires comme il est expliqué dans la politique d'investissement responsable de NEI)
- Paris
- La distribution d'armes automatiques ou semi-automatiques destinées à un usage civil
- La distribution de tabac et/ou de produits reliés au tabac

Principaux facteurs de risque

La valeur liquidative par part de chaque fonds fluctue en fonction des changements de la valeur au marché des placements qu'il détient. Ces fluctuations de la valeur au marché sont attribuables à divers facteurs.

Certains risques particuliers auxquels les fonds peuvent être exposés de temps à autre sont décrits ci-après.

Risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché

Les cours des placements détenus dans un fonds augmenteront ou diminueront, de façon parfois rapide ou imprévisible. Les placements de chaque fonds sont assujettis à l'évolution de la conjoncture économique générale, aux fluctuations des marchés en général ainsi qu'aux risques propres aux placements sur les marchés des valeurs mobilières. Les marchés des placements peuvent être volatils et le prix des placements peut varier de façon importante en raison de divers facteurs, notamment la croissance ou les récessions économiques, les variations des taux d'intérêt, l'évolution de la solvabilité réelle des émetteurs ou des perceptions à cet égard, et la liquidité générale des marchés. En outre, des événements imprévus et imprévisibles comme la guerre et les occupations, le terrorisme, les risques géopolitiques connexes ainsi que les pandémies pourraient, dans l'avenir, entraîner une volatilité accrue des marchés à court terme et avoir des effets défavorables à long terme sur les économies mondiales et les marchés en général. Ces événements peuvent affecter négativement la performance d'un fonds. Les effets des actes terroristes (ou des menaces terroristes), des opérations militaires, des pandémies ou des événements semblables imprévisibles futurs sur les économies et les marchés boursiers nationaux sont imprévisibles. Ces événements pourraient également avoir des effets marqués sur des émetteurs donnés ou des groupes liés d'émetteurs. Même si la conjoncture économique générale demeure inchangée, la valeur d'un placement détenu dans un fonds peut baisser si les industries, les secteurs ou les sociétés dans lesquels un fonds investit ont un rendement décevant ou si des événements ont une incidence défavorable sur ce fonds. De plus, des modifications juridiques, politiques, réglementaires ou fiscales peuvent également entraîner des fluctuations des marchés et des cours.

Risque lié aux actions spéciales

Le risque lié aux actions spéciales touche les actions de sociétés qui peuvent ne pas être négociées sur une bourse ou qui, du fait de leur nature, peuvent être plus difficilement négociables. Prenons l'exemple d'une petite entreprise privée dont les actions ne sont pas négociées sur une bourse, comme c'est le cas habituellement, mais au moyen d'un placement privé. Puisque ces actions ne sont pas inscrites à la cote officielle, l'acheteur initial risque, au moment de les vendre, de se retrouver avec un nombre limité d'acheteurs potentiels. De même, de petites sociétés inscrites à la cote d'une bourse risquent de disposer d'un nombre limité d'actions en circulation à un moment donné, ce qui aura des répercussions sur la relation entre l'offre et la demande et, par conséquent, sur le cours acheteur ou vendeur. La gestion, les profits et les perspectives d'avenir d'une jeune entreprise de petite taille peuvent être moins stables que ceux d'une entreprise plus grande et mieux établie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt touche les porteurs d'obligations et de certains autres titres à revenu fixe. Puisque le taux d'intérêt de tels titres demeure le même jusqu'à leur échéance, leur valeur peut fluctuer jusqu'à l'échéance en fonction des fluctuations des taux d'intérêt du marché. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur du fonds diminue, et lorsque les taux d'intérêt diminuent, la valeur du fonds augmente.

Risque de crédit

Le risque de crédit tient à la possibilité que l'émetteur d'une obligation ou d'un autre titre à revenu fixe ne soit pas en mesure de s'acquitter de son obligation de verser les intérêts à payer ou de rembourser le capital lorsque le placement viendra à échéance. L'achat d'une obligation s'apparente à un prêt. La situation financière de l'emprunteur reflète sa capacité d'effectuer les versements annuels d'intérêts au prêteur, et surtout, de rembourser la somme empruntée. Des agences indépendantes et externes, qui utilisent une méthode uniformisée, se chargent d'évaluer et de coter la situation financière des gouvernements et des sociétés.

Risque de change

Le risque de change tient à la possibilité que la valeur des titres étrangers fluctue en raison de l'évolution du taux de change de la devise du pays de l'investisseur par rapport à celle du pays étranger d'où provient le titre. En effet, lorsqu'un investisseur achète un titre étranger, il doit d'abord convertir la devise de son pays en devise du pays étranger où il entend investir, au taux de change alors en vigueur. Toute fluctuation du taux de change influencera donc la valeur du titre une fois qu'elle sera convertie de nouveau en la devise du pays de l'investisseur. Par exemple, si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à celle de la devise étrangère, la valeur convertie des titres étrangers dans un fonds peut diminuer.

Risque souverain

Le risque souverain est lié à l'éventuel changement de statut d'un pays, qu'il s'agisse d'un changement de type de gouvernement ou autre, qui aurait des répercussions négatives sur l'économie ou le contexte commercial de ce pays. Les titres étrangers peuvent également être assujettis à des lois étrangères régissant les placements et les changes, à une nationalisation, à une expropriation, à des taxes spoliatrices, à un contrôle des devises, à des interventions et règlements gouvernementaux, à l'évolution des relations diplomatiques, à des taux d'inflation élevés ou à une retenue d'impôt à la source. Le risque lié aux placements étrangers peut également s'accroître en raison d'un manque d'information sur les émetteurs étrangers, lesquels ne sont souvent pas soumis à des normes et pratiques aussi étendues en matière de comptabilité, d'audit et de divulgation de l'information financière que les émetteurs nord-américains.

Risque lié aux instruments dérivés

Le risque lié aux instruments dérivés découle de la possibilité d'une diminution de la valeur du titre sous-jacent sur lequel repose la valeur du dérivé. Le principal risque que comporte un contrat dérivé est lié à la nature des titres sous-jacents et aux risques inhérents à ces titres. Par exemple, si le contrat stipule que l'autre partie versera au détenteur du contrat les bénéfices de cours sur une action particulière, le détenteur s'expose indirectement aux mêmes risques, notamment au risque de marché, au risque de change et au risque souverain, que celui qui investit directement dans cette action. Le détenteur du contrat peut également subir une perte si l'autre partie manque à son engagement de verser les montants convenus en vertu de ce contrat. De plus, les dérivés comportent aussi le risque qu'un fonds ne puisse pas vendre ou liquider rapidement une position.

Liste des fonds

Solutions d'investissement

DSF FPG – Sécuritaire
DSF FPG – Modéré
DSF FPG – Équilibré
DSF FPG – Croissance
DSF FPG – Croissance maximale♦
DSF FPG – 100 % actions♦

Portefeuilles d'investissement responsable

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Croissance maximale –
Desjardins SociéTerre♦
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre♦

Portefeuilles FNB Avisé

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé
DSF FPG – Croissance maximale –
Desjardins FNB Avisé♦
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé♦

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

* Ces fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 100/100 i.

♦ Ces fonds ne sont pas disponibles avec Helios2 – 75/100 GRV.

† Ces fonds ne sont pas disponibles pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts.

Fonds individuels

Revenu

DSF FPG – Marché monétaire
DSF FPG – Obligations canadiennes
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Équilibré et répartition d'actifs

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel*†
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel*†
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity*♦
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity♦
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
DSF FPG – Équilibré de croissance –
Franklin Quotientiel*†
DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI♦
DSF FPG – Canadien équilibré – CI
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI†
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect†
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel*†

Actions canadiennes

DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins♦
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI†
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins♦
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser♦
DSF FPG – Actions canadiennes –
Fidelity Frontière Nord^{MD}♦
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett†
DSF FPG – Actions canadiennes petite
capitalisation – NEI*†
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation –
Franklin Bissett*†

Actions étrangères

DSF FPG – Actions américaines – MFS♦
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins♦
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins♦
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins♦
DSF FPG – Actions mondiales – MFS♦
DSF FPG – Actions mondiales croissance –
Desjardins♦
DSF FPG – Actions internationales – MFS♦
DSF FPG – Actions internationales croissance –
Desjardins♦

Gestionnaires de portefeuille des fonds

Afin d'offrir le meilleur choix de fonds possible, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie a retenu les gestionnaires de portefeuille suivants :

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
CI Investments Inc. 2 Queen Street East, 20th Floor Toronto, Ontario, M5C 3G7	DSF FPG – Canadien équilibré – CI DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI
Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College, bureau 1500 Montréal, Québec, H3A 0H5	DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. 1, complexe Desjardins, tour Sud, 20 ^e étage Montréal, Québec, H5B 1B2	Solutions d'investissement : DSF FPG – Sécuritaire DSF FPG – Modéré DSF FPG – Équilibré DSF FPG – Croissance DSF FPG – Croissance maximale DSF FPG – 100 % actions Portefeuilles d'investissement responsable : DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre Portefeuilles FNB Avisé : DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé Fonds individuels : DSF FPG – Marché monétaire DSF FPG – Obligations canadiennes DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins
Gestion de placements Franklin Bissett 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett
Investissements Fidelity Canada 438 Bay Street, Suite 300 Toronto, Ontario, M5G 2N7	DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}

Gestionnaire de portefeuille	Fonds
Jarislowsky, Fraser Limitée 1010, rue Sherbrooke Ouest, 20 ^e étage Montréal, Québec, H3A 2R7	DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser
MFS Gestion de placements Canada Limitée 77, King Street West, 35th Floor Toronto, Ontario, M5K 1B7	DSF FPG – Actions américaines – MFS DSF FPG – Actions mondiales – MFS DSF FPG – Actions internationales – MFS
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. 151 Yonge Street, 12th Floor Toronto, Ontario, M5C 2W7	DSF FPG – Croissance et revenu – NEI DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI
Société de Placements Franklin Templeton 200 King Street West, Suite 1500 Toronto, Ontario, M5H 3T4	DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

Les gestionnaires de portefeuille de certains des fonds gérés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. et par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. ont retenu les services de sous-conseillers qui leur fournissent des services de gestion de portefeuille. **Les sous-conseillers et les fonds concernés sont présentés ci-après :**

Fonds	Sous-conseillers de portefeuille
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	Letko, Brosseau & Associés
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	Hillsdale Investment Management Inc.
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	Laurus Investment Counsel Inc.
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	PIMCO Canada Corp.
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	Wellington Management Canada ULC
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	Mondrian Investment Partners Limited
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	Lazard Asset Management LLC
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	Baillie Gifford Overseas Limited

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie s'est dotée d'un Code de déontologie qui stipule que certaines catégories de contrats qu'elle entend conclure avec des personnes liées doivent être approuvés par son conseil d'administration, après recommandation du Comité d'éthique de la Compagnie.

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. et Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. sont des entités du Mouvement Desjardins. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. sont des filiales en propriété exclusive indirecte de Fédération des caisses Desjardins du Québec. Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. est la propriété exclusive de Patrimoine Aviso inc., dont l'actionnaire est détenu en parts égales par Desjardins Holding financier inc. et une société formée des cinq centrales provinciales de credit unions au Canada et du Groupe CUMIS. Des politiques ont été adoptées pour veiller à ce que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt supérieur des fonds.

Objectifs et stratégies des fonds

Solutions d'investissement

Dans les pages qui suivent, nous vous indiquons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacune de nos solutions de placement.

Les solutions d'investissement qui suivent ont recours à une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement existants afin d'atteindre leurs objectifs énoncés.

La Compagnie se réserve le droit de changer tout Fonds sous-jacent à son entière discrétion.

Vous pouvez obtenir, au moyen d'une demande écrite transmise à l'adresse de l'établissement de la Compagnie figurant à la [page 27](#) de ce document, une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de la politique de placement de son ou ses Fonds sous-jacents ou le prospectus et les états financiers de ces derniers.

Si la Compagnie change l'objectif d'un fonds, elle vous transmettra un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger vos Parts de ce fonds ou de les retirer comme l'indique la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévu dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chacune de nos solutions de placement sont décrits ci-après.

DSF FPG – Sécuritaire

Objectif du fonds

Générer un flux de revenu constant tout en préservant le capital en investissant dans divers fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Modéré

Objectif du fonds

Générer des revenus tout en procurant une certaine appréciation du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance

Objectif du fonds

Viser avant tout la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance maximale

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital tout en générant un certain revenu en investissant dans divers Fonds sous-jacents de titres à revenu fixe et d'actions.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – 100 % actions

Objectif du fonds

Maximiser la croissance du capital en investissant principalement dans divers Fonds sous-jacents d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Stratégie du fonds

Investir dans une vaste gamme de Fonds sous-jacents gérés au moyen d'une démarche multigestionnaire que lui procurent des gestionnaires de fonds et des sous-conseillers reconnus.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

Portefeuilles d'investissement responsable

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles d'investissement responsable.

Chacun des portefeuilles d'investissement responsable présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même d'une combinaison de fonds en gestion commune et de fonds communs de placement pour atteindre ses objectifs.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille d'investissement responsable sont décrits ci-après.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociétéTerre

Objectif du fonds

Fournir un revenu et atteindre un niveau modéré d'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et, dans une moindre mesure, étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (75 %) et croissance (25 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Modéré – Desjardins SociétéTerre

Objectif du fonds

Procurer un revenu et une appréciation modérée du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (65 %) et croissance (35 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque souverain.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et, dans une moindre mesure, étrangers, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et de titres à revenu fixe canadiens ou étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (50 %) et croissance (50 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, à un degré moindre, un revenu. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (40 %) et croissance (60 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit dans des actions et des obligations à revenu fixe canadiennes et étrangères, ou dans des parts de fonds communs de placement essentiellement composés d'actions et d'obligations à revenu fixe canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, la sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la pondération cible suivante : revenu fixe (20 %) et croissance (80 %).

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des titres de participation de sociétés canadiennes et de sociétés étrangères, et/ou dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent dans des titres de participation de sociétés canadiennes ou étrangères. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ou des fonds sous-jacents ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre ou fonds sous-jacent sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

Portefeuilles FNB Avisé

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos portefeuilles FNB Avisé.

Chacun des portefeuilles FNB Avisé présentés ci-après investit dans un Fonds sous-jacent qui se sert lui-même principalement d'une combinaison de fonds négociés en bourse pour atteindre ses objectifs.

Les Fonds sous-jacents s'appuient sur une stratégie de placement visant à sélectionner des titres en se fondant sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Tous les fonds suivants utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds négociés en bourse les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ni aux Titulaires.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chaque fonds et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent ne sera pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donnera pas droit à l'échange de Parts ni au retrait prévus dans cette section.

L'objectif et la stratégie de chaque portefeuille FNB Avisé sont décrits ci-après.

DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une faible appréciation du capital à moyen terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer un revenu courant et une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres à revenu fixe et des titres de participation dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, du revenu. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur le positionnement sur la courbe de taux d'intérêt, la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. À ces fins, le fonds investit principalement dans des fonds négociés en bourse qui investissent à leur tour dans des titres de participation de sociétés situées dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

La sélection des titres ainsi que le pourcentage de l'actif investi dans chaque titre sont fondés sur la diversification du style de gestion, la diversification géographique et la diversification de capitalisation boursière.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

Fonds individuels

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons l'objectif et la stratégie de placement actuels de chacun de nos fonds individuels.

Le DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel, le DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel, le DSF FPG - Équilibré mondial - Desjardins SociéTerre, le DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel, le DSF FPG - Croissance ER - NEI Sélect et le DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel utilisent des pondérations géographiques et par catégories d'actifs pour déterminer les fonds communs de placement et les fonds en gestion commune les plus appropriés à l'atteinte de leurs objectifs de placement. Ces pondérations peuvent faire l'objet de changements à l'entière discrétion du gestionnaire du Fonds sous-jacent, qui se réserve aussi le droit de changer tout fonds sous-jacent sans transmettre un avis préalable à cet égard à la Compagnie ou aux Titulaires de contrat.

Vous pouvez obtenir une description détaillée de la politique de placement de chacun de nos fonds individuels et, le cas échéant, de celle de son ou ses fonds sous-jacents, ou encore, le prospectus et les états financiers de ces derniers, en soumettant par écrit une demande à cet effet à l'établissement de la Compagnie dont l'adresse figure à la [page 27](#) de ce document.

Si la Compagnie apporte des changements à l'objectif d'un fonds, vous recevrez un avis préalable de 60 jours et vous aurez le droit d'échanger ou de retirer vos Parts de la manière décrite dans la section **Changements fondamentaux** du Contrat et notice explicative. Veuillez noter que bien que vous recevrez un avis à son égard, un changement apporté à un Fonds sous-jacent n'est pas considéré comme un changement fondamental et ne vous donne pas droit à l'échange de Parts ou au retrait prévus dans cette section.

L'objectif de la politique de placement de chaque fonds est décrit ci-après.

FONDS DE REVENU

DSF FPG – Marché monétaire

Objectif du fonds

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie du fonds

Investir entre autres dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires. La durée modifiée du fonds ne peut excéder 180 jours et l'échéance moyenne ne peut pas dépasser 365 jours.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations canadiennes

Objectif du fonds

Procurer un revenu régulier et une sécurité du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe du marché obligataire canadien.

Stratégie du fonds

Ce fonds est géré activement au moyen d'une approche d'investissement fondamentale visant une répartition cohérente des sources à valeur ajoutée. Sa stratégie consiste à ajouter de la valeur grâce à une gestion de la durée, de la courbe de taux et du risque de crédit.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer un revenu élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs du monde entier.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le fonds Obligation mondiales tactique Desjardins. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres du marché mondial du crédit, notamment des obligations de sociétés de première qualité, des obligations de sociétés à rendement élevé et des obligations des marchés émergents. Il investit également dans d'autres catégories de titres, comme des prêts à taux variable, des titres adossés à des créances, des titres adossés à des créances hypothécaires et des obligations gouvernementales.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

FONDS ÉQUILIBRÉS ET FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF

DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Investir dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital. Investir également dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity

Objectif du fonds

Obtenir des rendements élevés à l'aide d'un portefeuille diversifié visant l'appréciation à long terme du capital et l'obtention de revenus réguliers au moyen de placements dans divers types d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. Son objectif de placement fondamental consiste à fournir aux investisseurs une répartition équilibrée de l'actif et un potentiel de croissance du capital.

Stratégie du fonds

Viser une répartition fixe de l'actif afin d'obtenir une croissance à long terme supérieure et de réduire les risques auxquels il est exposé. Ce fonds investit principalement dans des actions, des obligations de qualité, des titres à revenu élevé et des instruments du marché monétaire canadiens. Les décisions relatives à ses placements en actions sont fondées sur un examen approfondi des sociétés, de leur situation financière et leur potentiel de bénéfices à long terme.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de crédit.

DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity

Objectif du fonds

Procurer tant un revenu stable que des possibilités de gains en capital en investissant dans une combinaison de titres américains productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit principalement, directement ou par l'intermédiaire de fonds sous-jacents, dans une combinaison de titres américains productifs de revenus. Sa répartition neutre est de 50 % d'actions et de 50 % de titres à revenu fixe. Ces titres peuvent être américains ou non, mais au moins 70 % de l'actif net du fonds doit être composé de placements libellés en dollars américains.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque de crédit, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme et, dans une moindre mesure, la production d'un revenu. À ces fins, il investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif qui investissent à leur tour dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Pour atteindre l'objectif de placement du fonds, le gestionnaire de portefeuille investit dans les fonds sous-jacents suivants : Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales, Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives et Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales.

Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des fonds sous-jacents qui respectent la politique d'investissement responsable du gestionnaire en évaluant la qualité de la prise en compte des considérations ESG.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque souverain.

DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs la possibilité d'obtenir un rendement élevé en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs établis dans le monde entier.

Stratégie du fonds

Investir dans un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions de sociétés à grande capitalisation et de titres à revenu fixe de bonne qualité d'émetteurs établis partout dans le monde.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre entre la croissance du capital et le revenu en intérêts en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes à moyenne et à grande capitalisation et dans des obligations canadiennes gouvernementales et de sociétés de bonne qualité ainsi que dans d'autres effets portant intérêt.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin d'offrir une certaine stabilité.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement total supérieur, directement ou indirectement, en investissant principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des instruments dérivés, des titres liés à des actions et des titres de fonds communs de placement.

Stratégie du fonds

Le fonds est géré activement avec un processus de sélection ascendant discipliné. Le fonds investit dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des espèces et des quasi-espèces en fonction de la conjoncture des marchés. La composante de titres à revenu fixe canadiens est composée principalement d'obligations gouvernementales et de sociétés de grande qualité, et la composante de titres de participation peut comprendre des titres étrangers.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Canadien équilibré – CI

Objectif du fonds

Fournir aux investisseurs un équilibre attrayant entre le revenu courant et la croissance du capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions, de titres liés à des actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

En ce qui concerne les actions, investir principalement dans des sociétés générant des revenus ou des dividendes stables. Pour ce qui est des titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille sélectionne des titres de qualité supérieure, y compris des emprunts bancaires et des titres de créance à taux variable, mais il peut choisir de modifier la pondération des obligations pour des titres comportant une durée plus longue en fonction des fluctuations prévues des taux d'intérêt. Ce fonds peut en outre investir dans des titres étrangers ainsi que dans des bons de souscription et des instruments dérivés. Ces derniers lui permettent de mieux se prémunir contre des pertes éventuelles découlant des variations du cours des titres du portefeuille et contre le risque de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de change et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI

Objectif du fonds

L'objectif du fonds est de fournir une source stable de revenus tout en protégeant son capital en investissant principalement dans des actions, des titres liés à des actions et des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans une combinaison d'actions, de titres à revenu fixe et d'instruments dérivés. Les placements en titres de participation sont largement diversifiés par secteur et par style, et partiellement composés d'actions privilégiées et ordinaires. Les placements en titres à revenu fixe sont composés d'obligations à rendement élevé de gouvernements et de sociétés, de débentures et de billets, y compris certains titres non cotés ou n'étant pas de première qualité. Le fonds peut également investir dans des fiducies de placement immobilier, des fonds de redevances, des fiducies de revenu et d'autres instruments à rendement élevé similaires.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change, le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer un rendement total supérieur en investissant principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe, et ce, dans toutes les régions du monde.

Stratégie du fonds

Compter sur l'expertise variée des différentes équipes de spécialistes pour : la recherche et l'analyse macro-économique, la gestion des différentes classes d'actifs, la recherche et l'analyse par secteur et par industrie, l'analyse quantitative et les produits dérivés.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de crédit, le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de taux d'intérêt et le risque souverain.

DSF FPG – Croissance et revenu – NEI

Objectif du fonds

Procurer un flux de revenu constant et une croissance de son capital en investissant principalement dans une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie du fonds

Investir dans des titres et des fonds communs qui investissent dans des sociétés répondant à des critères de placement établis afin de créer un portefeuille ayant des caractéristiques de qualité, de valeur, de dividendes et de croissance durables.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché ainsi que de légers risques de change et de crédit.

DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts de fonds sous-jacents individuels de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable, laquelle est décrite à la [page 6](#) du présent document.

Stratégie du fonds

Concentrer ses investissements dans des fonds sous-jacents d'actions afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Le Fonds sous-jacent intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») par l'intermédiaire de son processus de sélection de fonds sous-jacents et de composition du portefeuille. Chacun des fonds sous-jacents du Fonds sous-jacent doit intégrer des facteurs ESG dans ses processus de placement en tant que caractéristique fondamentale.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque de change, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel

Objectif du fonds

Équilibrer la croissance de son capital et son revenu en intérêts en investissant principalement dans les parts d'un fonds sous-jacent individuel de manière à obtenir les positions désirées en actions et en titres à revenu fixe.

Stratégie du fonds

Concentrer ses placements dans une gamme diversifiée de fonds d'actions sous-jacents afin d'augmenter le potentiel de croissance de son capital sur un horizon de placement plus long. Investir également, dans une moindre mesure, dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe afin de procurer un revenu et de protéger son capital.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque souverain, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux instruments dérivés.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer un niveau de revenu élevé, surtout sous forme de dividendes, et dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions canadiennes, et à un moindre degré, dans des titres étrangers productifs de revenus.

Stratégie du fonds

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenus, qui peuvent inclure notamment des actions donnant droit à des dividendes, des obligations gouvernementales et de sociétés, des fiducies de revenu et d'autres titres principalement d'émetteurs canadiens.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque lié aux instruments dérivés.

DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI

Objectif du fonds

Atteindre un équilibre entre son revenu de dividendes élevé et la croissance de son capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions ordinaires canadiennes de premier ordre et, dans une moindre mesure, d'actions privilégiées à rendement élevé et de titres portant intérêt.

Stratégie du fonds

Le fonds privilégie les actions ordinaires sous-évaluées de grande qualité. La sélection de titres favorise la préservation et la croissance du capital tout en procurant un niveau de revenu supérieur et régulier sur un cycle boursier complet.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et le risque de taux d'intérêt.

DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Le gestionnaire a recours à un processus d'investissement discipliné reposant sur une analyse fondamentale, quantitative et de tendance des émetteurs. Sans s'y limiter, il considère la santé financière, la valorisation et les perspectives de croissance des sociétés, de même que la qualité de leur équipe de gestion.

Le principal facteur de risque auquel ce fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser

Objectif du fonds

Obtenir une appréciation du capital à long terme tout en mettant l'accent sur la préservation de ce dernier en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes à grande capitalisation.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans des actions de sociétés canadiennes exerçant leurs activités dans des secteurs économiques où l'on prévoit une croissance élevée.

Le principal facteur de risque auquel ce fonds est exposé est le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord^{MD}

Objectif du fonds

Obtenir une forte croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dotées d'antécédents de longue date en matière de croissance importante de leur capital. Son objectif de placement fondamental consiste à obtenir une appréciation à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la conservation de ce dernier en investissant essentiellement dans des actions canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation. Il peut aussi investir une petite portion de son portefeuille dans des titres étrangers. Il peut aussi utiliser, à un degré moindre, des instruments dérivés, comme des options, des contrats à terme, des contrats à terme de gré à gré et des contrats d'échange, afin de se protéger contre les pertes causées par les fluctuations des cours des actions ou des taux de change.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque lié aux instruments dérivés, le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit.

DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital tout en mettant l'accent sur la préservation de celui-ci en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation et comprendre également des actions étrangères.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché et un certain risque de change.

DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI

Objectif du fonds

Dégager une plus-value du capital à long terme et, à cette fin, tente principalement d'effectuer des placements dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à petite capitalisation et à croissance rapide.

Stratégie du fonds

Repérer principalement des sociétés à petite et à moyenne capitalisation qui figurent dans le haut du classement dans tous les piliers, comme la valeur, le profit, la croissance et des aspects liés au secteur spécifique des entreprises.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett

Objectif du fonds

Fournir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans les actions de sociétés canadiennes dont la capitalisation varie de petite à moyenne et dont on prévoit que les titres procureront des rendements supérieurs à la moyenne.

Stratégie du fonds

Demeurer entièrement diversifié en tout temps afin de compenser la volatilité inhérente aux titres de faible capitalisation.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux actions spéciales et le risque de change.

FONDS D'ACTION ÉTRANGÈRES

DSF FPG – Actions américaines – MFS

Objectif du fonds

Obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice S&P 500.

Stratégie du fonds

Investir principalement dans les actions de sociétés à grande capitalisation établies aux États-Unis.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux actions spéciales, le risque de change et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des actions américaines.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de moyennes et grandes sociétés américaines de qualité cotées en bourse et exerçant leurs activités dans une vaste gamme de secteurs.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins

Objectif du fonds

Fournir un revenu de dividendes et une appréciation à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris, lorsque cela est approprié, de marchés émergents.

Stratégie du fonds

Investir dans des sociétés dont le rendement en dividendes est élevé et dont le bilan est optimisé par les équipes de gestion au moyen du rachat d'actions, de la réduction de la dette ou de l'augmentation suffisante des flux de trésorerie pour permettre la possibilité de croissance des dividendes. La préférence est accordée aux sociétés dont la croissance des bénéficiaires est stable ou élevée, dont la dette est inférieure à la moyenne de leur industrie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable par rapport à ceux d'autres sociétés comportant des caractéristiques similaires. Le fonds peut également investir dans des titres liés à des actions, comme des certificats américains de dépôt et des certificats internationaux d'actions étrangères, pour obtenir une exposition à un titre ou à un secteur particulier.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Le fonds investit dans le fonds Actions mondiales Desjardins. Le Fonds sous-jacent préconise une stratégie d'investissement ascendante axée sur la rentabilité financière des sociétés, leur viabilité et l'effet de cette dernière sur leur valeur. S'appuyant sur une analyse fondamentale rigoureuse, le fonds cherche des sociétés de qualité aptes à maintenir une bonne rentabilité financière à long terme ou qui parviennent à l'améliorer considérablement.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux instruments dérivés, le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – Actions mondiales – MFS

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions.

Stratégie du fonds

Contrôler la volatilité de ses rendements par rapport à ceux des marchés boursiers du monde en maintenant une diversification géographique importante et en investissant dans les actions ordinaires dont les évaluations sont attrayantes.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Procurer une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Stratégie du fonds

L'approche en matière de placement englobe une méthode ascendante, axée sur le choix des actions au moment de la répartition de l'actif selon le pays et le secteur. Elle favorise un style de gestion axé sur la croissance en misant sur des sociétés qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne au chapitre des ventes et des bénéfices.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change et le risque souverain.

DSF FPG – Actions internationales – MFS

Objectif du fonds

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme du capital de son portefeuille diversifié internationalement en investissant principalement en Europe et en Extrême-Orient.

Stratégie du fonds

Investir essentiellement dans les actions ordinaires de grandes sociétés dont les évaluations relatives sont attrayantes et qui sont établies dans de nombreux pays.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque de change, le risque lié aux instruments dérivés, le risque souverain et le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché.

DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins

Objectif du fonds

Obtenir une croissance à long terme de son capital au moyen d'investissements dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord et, lorsque cela est approprié, dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés établies ou exerçant des activités dans des marchés émergents.

Stratégie du fonds

Baser les décisions d'investissement sur des recherches et analyses approfondies en accordant la préférence aux sociétés pouvant soutenir une croissance supérieure à la moyenne de leurs bénéfices et de leurs flux de trésorerie et dont les titres se négocient à un prix raisonnable. Le style d'investissement emploie une approche ascendante en ce qui concerne le choix des pays et des secteurs et, particulièrement, des sociétés offrant des avantages concurrentiels durables et de fortes équipes de gestion, exerçant leurs activités dans un contexte de marché favorable et affichant de solides caractéristiques financières.

Les principaux facteurs de risque auxquels ce fonds est exposé sont le risque lié aux marchés volatils et aux perturbations de marché, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque souverain.

Aperçus des fonds – Fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière

La présente section du document Aperçus des fonds contient l'Aperçu du fonds de chaque fonds offert par l'entremise de votre contrat Helios2. Vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces fonds.

L'Aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités de chacun de ces fonds. Les données sur les rendements supposent qu'aucun retrait n'a été effectué. Il est important de se rappeler que le rendement passé d'un fonds ne constitue pas nécessairement une indication de ses résultats futurs.

Plus de renseignements sur les titres des Fonds sous-jacents sont disponibles sur demande.

La description de chaque fonds dans l'Aperçu du fonds n'est pas complète sans les descriptions suivantes : « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires ».

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler votre contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation de souscription au contrat ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Vous pouvez en outre annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation de dépôt ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : votre dépôt ou sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'au dépôt en cause et comprend tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au document Contrat et notice explicative. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SÉCURITAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 15 657 | Série 8 : 11 667
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,71 | Série 8 : 5,45
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 741 | Série 8 : 2 142
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,25 % | Série 8 : 1,89 %
Série 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

23,46 %

Dépôt minimal :

Variable

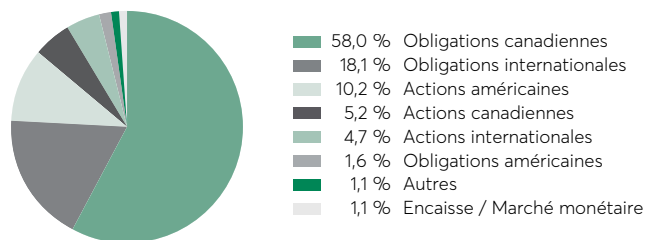
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des Fonds sous-jacents d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	48,2 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	19,6 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	12,1 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	7,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	2,7 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	2,7 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	1,5 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	1,5 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

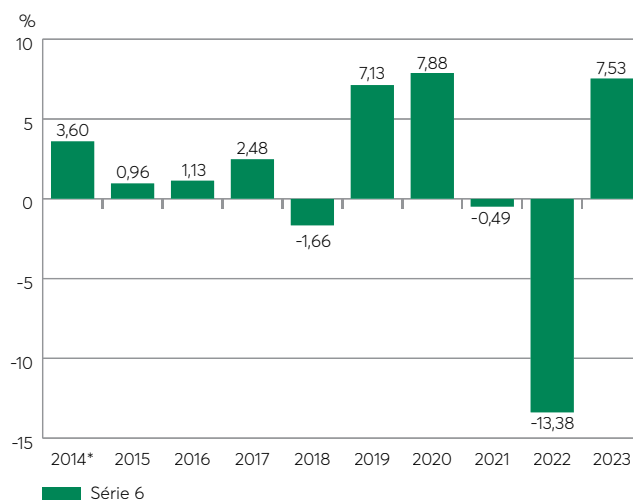
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 142 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre distributeur et votre conseiller pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,25 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,89 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – SÉCURITAIRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 32 052 | Série 8 : 23 401
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,39 | Série 8 : 5,88
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 016 | Série 8 : 3 994
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,31 % | Série 8 : 1,95 %
Série 6F : 1,14 % | Série 8F : 0,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

15,05 %

Dépôt minimal :

Variable

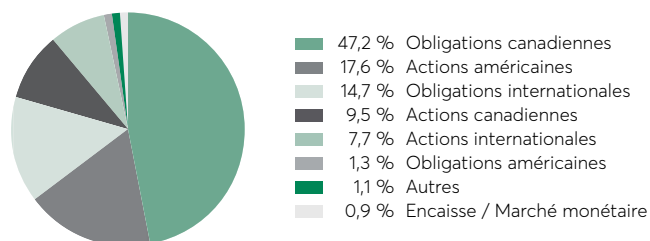
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (65 %) et d'actions (35 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	39,3 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	15,9 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	13,6 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	9,8 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	5,0 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	4,9 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	4,8 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	2,7 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	2,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

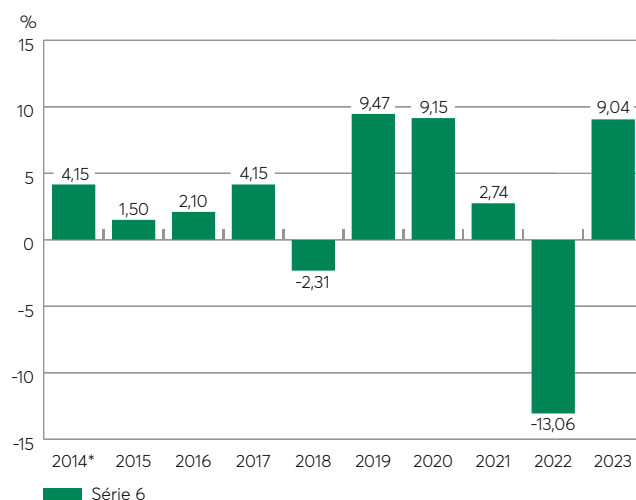
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 278 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque Série et chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MODÉRÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,31 % Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,95 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,35 %
Helios2 – 100/100 i			0,70 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MODÉRÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 88 301 | Série 8 : 63 970
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,12 | Série 8 : 6,29
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 12 398 | Série 8 : 10 173
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,35 % | Série 8 : 2,00 %
Série 6F : 1,20 % | Série 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

12,30 %

Dépôt minimal :

Variable

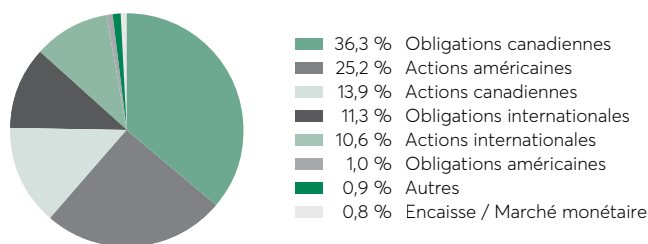
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (50 %) et d'actions (50 %).

Dix principaux placements	
Fonds DGIA Obligations canadiennes	30,2 %
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	19,7 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	12,2 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	7,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	7,2 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	7,2 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	7,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	3,9 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	3,9 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

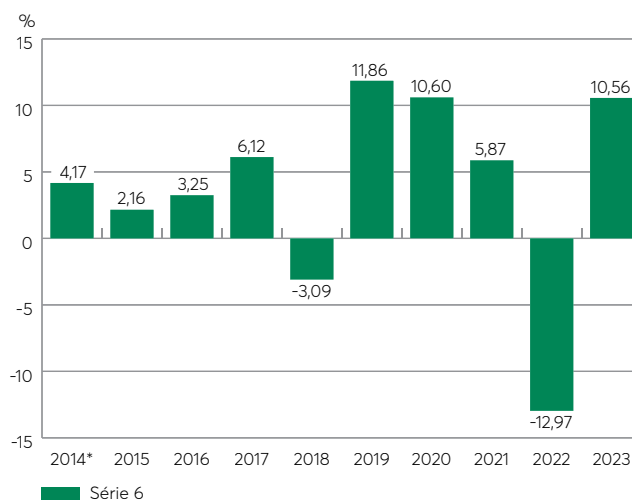
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 424 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,35 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,00 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 56 242 | Série 8 : 42 698
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,01 | Série 8 : 6,77
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 7 019 | Série 8 : 6 309
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,04 %
Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

12,45 %

Dépôt minimal :

Variable

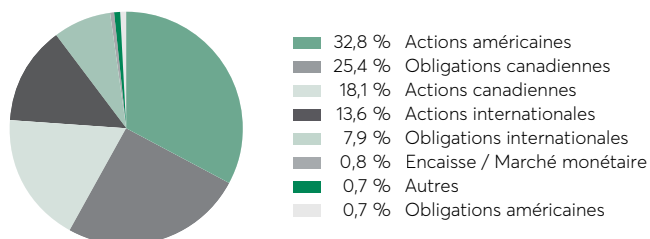
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (35 %) et d'actions (65 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	25,8 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	21,1 %
Fonds Desjardins Ations canadiennes	9,4 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	9,4 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	9,1 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	8,5 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	5,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	5,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	5,1 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

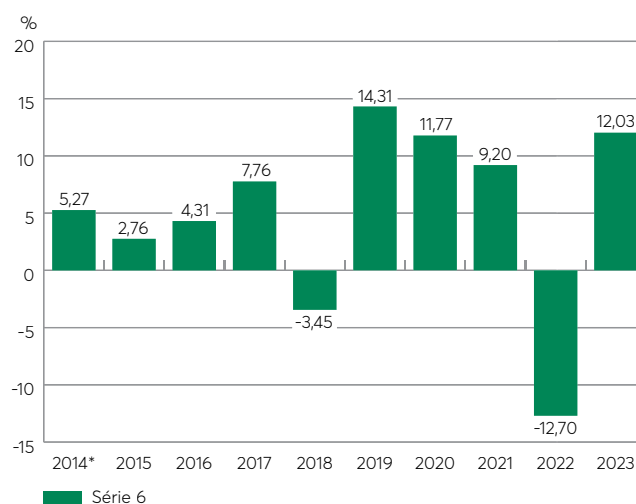
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 602 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,39 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,04 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 février 2014
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 10 416 | Série 8 : 10 034
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,85 | Série 8 : 7,21
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 177 | Série 8 : 1 392
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,45 % | Série 8 : 2,13 %
Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

17,12 %

Dépôt minimal :

Variable

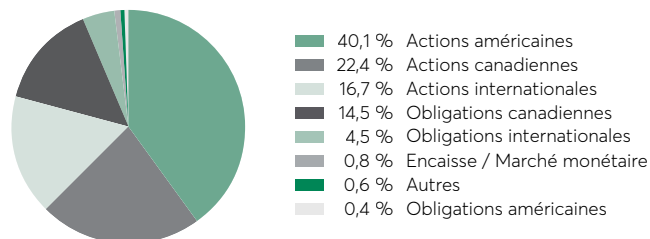
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	31,6 %
Fonds DGIA Obligations canadiennes	12,1 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	11,7 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	11,6 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	11,2 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	6,3 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	6,3 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales géré	4,9 %
Fonds Desjardins Obligations opportunités	3,0 %
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation	0,9 %
TOTAL	99,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 11

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

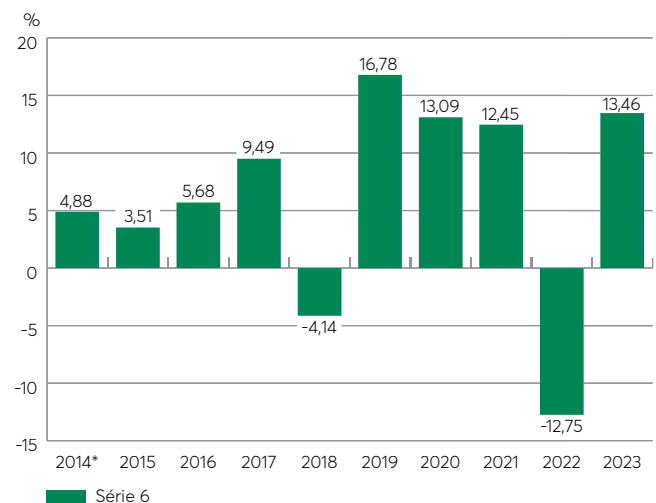
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 770 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,45 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,13 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des Règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DSF FPG – 100 % ACTIONSRenseignements financiers au **31 décembre 2023****Bref aperçu****Date de création :**

Fonds : 28 novembre 2022
 Série 6 : 28 novembre 2022
 Série 8 : 28 novembre 2022
 Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 169 | Série 8 : 134
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,58 | Série 8 : 5,60
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 30 | Série 8 : 24
 Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,58 % | Série 8 : 2,24 %
 Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

51,93 %

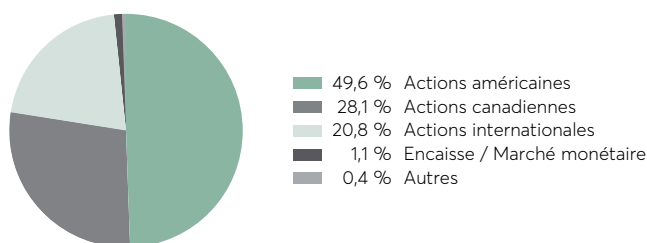
Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	39,1 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	14,6 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	14,6 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	14,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	8,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	7,9 %
Fonds Desjardins Actions mondiale petite capitalisation	1,1 %
Fonds BlackRock CAD indiciel MSCI marchés émergents	0,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 8**Répartition des placements au 31 décembre 2023****Quel a été le rendement du fonds ?**

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

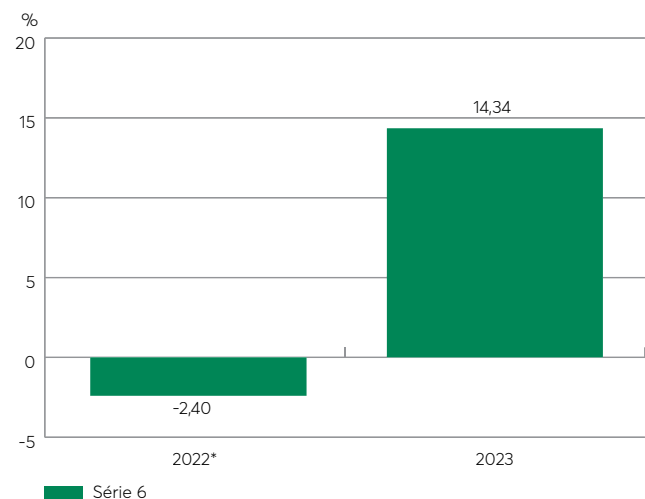
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 116 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 10,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,58 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,24 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
Série 6 : 25 avril 2018
Série 8 : 25 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 5 902 | Série 8 : 7 582
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,32 | Série 8 : 5,43
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 110 | Série 8 : 1 394
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,33 % | Série 8 : 1,96 %
Série 6F : 1,14 % | Série 8F : 0,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

18,91 %

Dépôt minimal :

Variable

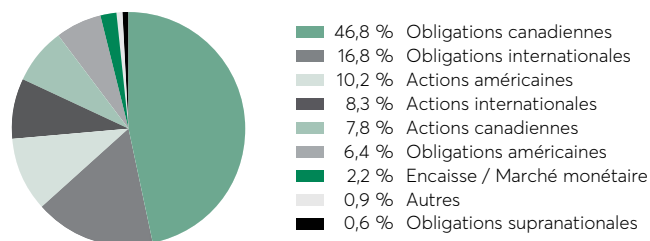
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Conservateur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations à revenu fixe (75 %) ainsi que dans des actions ou titres (25 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	45,5 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	12,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	5,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	5,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	5,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales	2,5 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	2,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	1,7 %
TOTAL	88,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 846

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

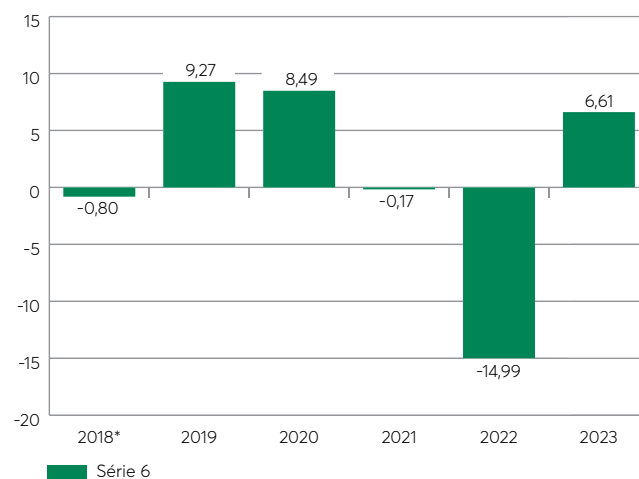
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 064 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,33 % Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,96 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,95 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 905 | Série 8 : 4 870
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,67 | Série 8 : 4,73
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 655 | Série 8 : 1 029
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,01 %
Série 6F : 1,20 % | Série 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,90 %

Dépôt minimal :

Variable

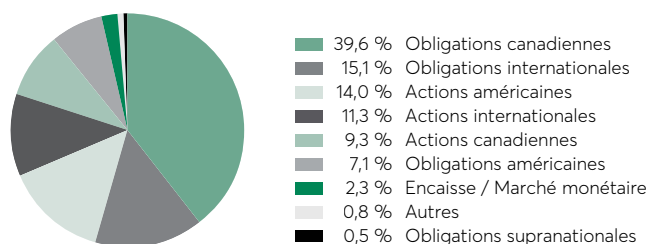
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTierre Modéré. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe (65 %) ainsi que dans des actions ou titres (35 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTierre Obligations canadiennes	38,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	10,6 %
Fonds Desjardins SociéTierre Actions canadiennes	8,4 %
Fonds Desjardins SociéTierre Actions américaines	7,4 %
Fonds Desjardins SociéTierre Obligations mondiales de sociétés	5,5 %
Fonds Desjardins SociéTierre Obligations environnementales	3,3 %
Fonds Desjardins SociéTierre Actions internationales	3,1 %
Fonds Desjardins SociéTierre Obligations des marchés émergents	2,9 %
Fonds Desjardins SociéTierre Mondial de dividendes	2,3 %
Fonds Desjardins SociéTierre Actions mondiales à faible volatilité	2,2 %
TOTAL	84,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 846

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

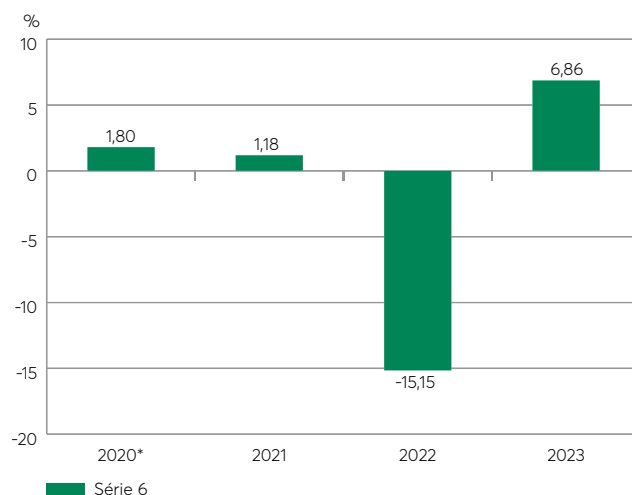
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 934 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et un revenu ainsi qu'une appréciation modérée du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,39 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,01 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,40 %
Helios2 – 100/100 i			0,90 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MODÉRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 6 : 16 octobre 2015
Série 8 : 24 avril 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 31 724 | Série 8 : 29 783
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,28 | Série 8 : 6,02
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 053 | Série 8 : 4 951
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,41 % | Série 8 : 2,07 %
Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,09 %

Dépôt minimal :

Variable

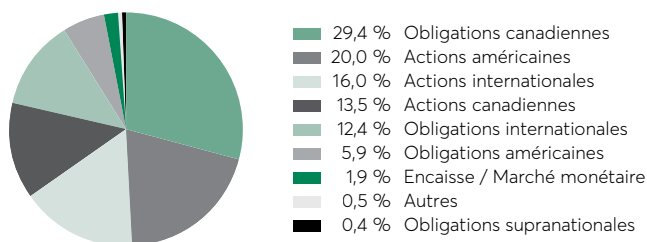
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Équilibré. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe (50 %) et des actions ou titres (50 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	28,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	12,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	10,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	8,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés	5,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	2,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	2,9 %
TOTAL	81,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 846

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

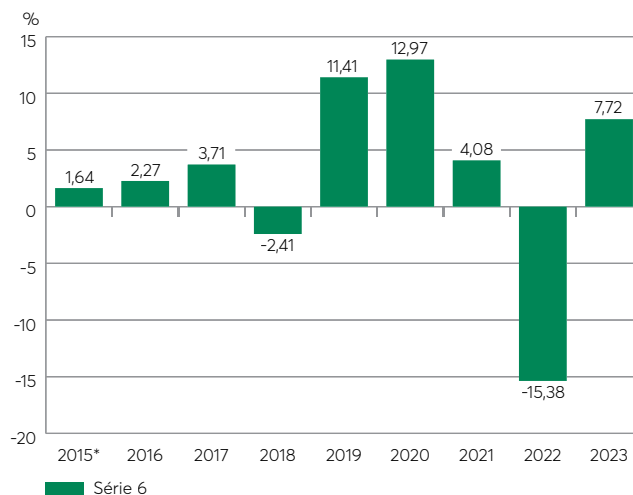
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 256 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Honoraires de services-conseils** Option F	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,41 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,07 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
Série 6 : 25 avril 2018
Série 8 : 25 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 21 790 | Série 8 : 18 589
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,05 | Série 8 : 6,18
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 602 | Série 8 : 3 009
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,13 %
Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,48 %

Dépôt minimal :

Variable

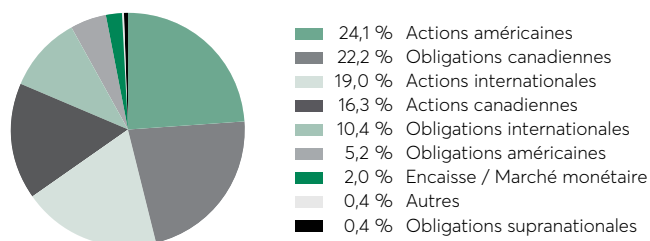
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (60 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (40 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes	22,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	15,0 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	12,7 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel	6,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés	5,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	4,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	3,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	3,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	3,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	3,4 %
TOTAL	81,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 750

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

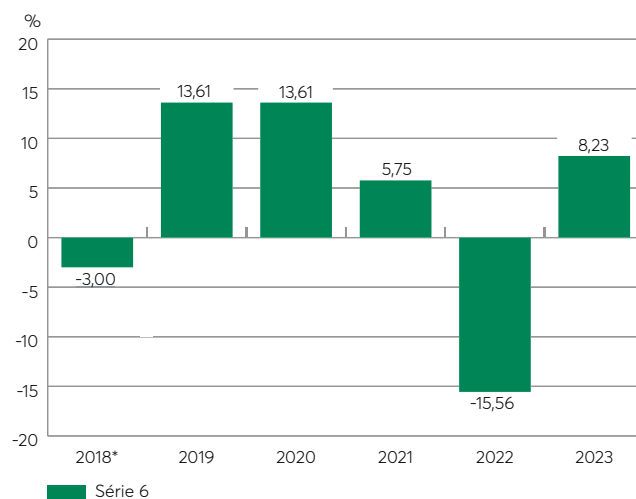
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 210 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,47 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,13 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 25 avril 2018
Série 6 : 25 avril 2018
Série 8 : 25 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 237 | Série 8 : 5 768
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,51 | Série 8 : 6,63
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 111 | Série 8 : 870
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,59 % | Série 8 : 2,28 %
Série 6F : 1,43 % | Série 8F : 1,08 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,54 %

Dépôt minimal :

Variable

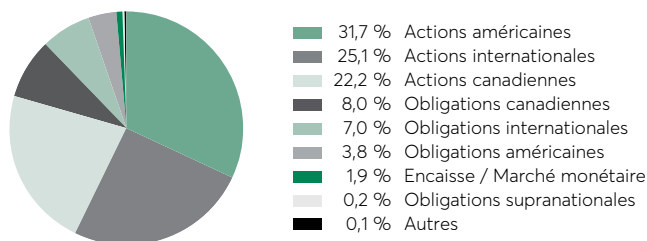
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTère Croissance maximale. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ou titres (80 %) ainsi que dans des obligations ou titres à revenu fixe (20 %) canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTère Actions canadiennes	20,1 %
Fonds Desjardins SociéTère Actions américaines	16,6 %
Fonds Desjardins SociéTère Obligations canadiennes	7,9 %
Fonds Desjardins SociéTère Actions internationales	6,5 %
Fonds Desjardins SociéTère Obligations mondiales de sociétés	5,5 %
Fonds Desjardins SociéTère Mondial de dividendes	5,0 %
Fonds Desjardins SociéTère Actions mondiales à faible volatilité	4,9 %
Fonds Desjardins SociéTère Actions des marchés émergents	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTère Opportunités mondiales	4,5 %
Fonds Desjardins SociéTère Technologies propres	4,3 %
TOTAL	79,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 2 750

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

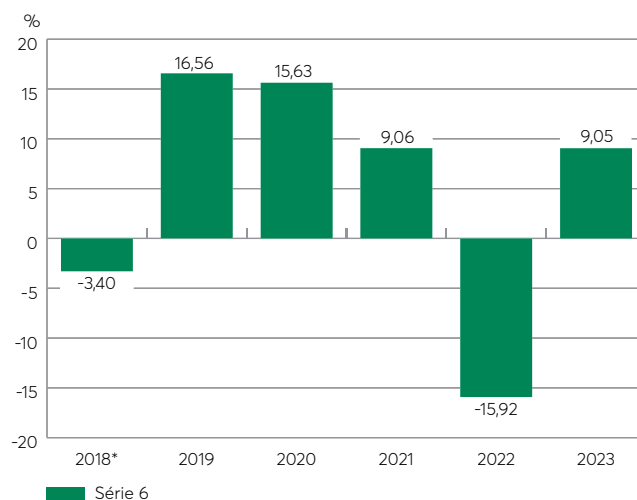
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 avril 2018 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 302 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 25 avril 2018, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Honoraires de services-conseils** Option F	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,59 % Série 6F : 1,43 %	Série 8 : 2,28 % Série 8F : 1,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS SOCIÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 769 | Série 8 : 1 647
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,34 | Série 8 : 5,41
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 331 | Série 8 : 304
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,23 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

12,19 %

Dépôt minimal :

Variable

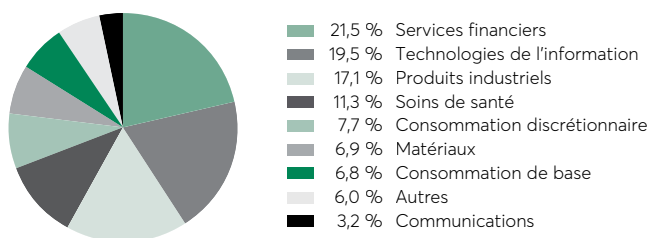
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation canadiens et étrangers. Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes	25,8 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines	20,7 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales	8,1 %
Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes	6,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité	6,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	5,6 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents	5,4 %
Fonds Desjardins SociéTerre Diversité	5,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres	4,9 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	3,6 %
TOTAL	91,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 824

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

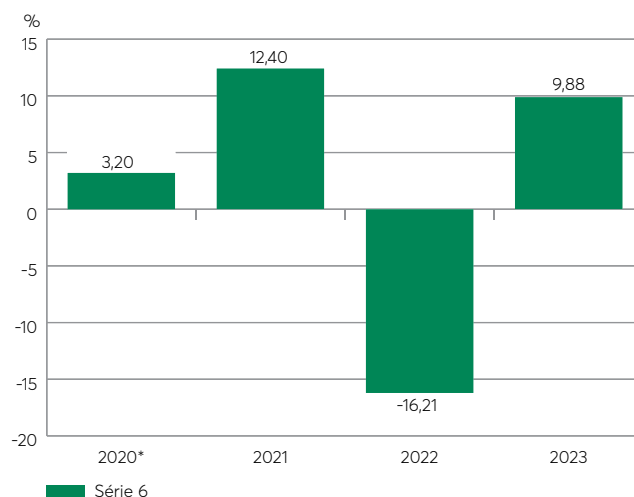
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 068 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable et une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,71 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,23 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 652 | Série 8 : 1 642
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,56 | Série 8 : 4,61
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 143 | Série 8 : 356
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,20 % | Série 8 : 1,82 %
Série 6F : 1,02 % | Série 8F : 0,68 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

46,23 %

Dépôt minimal :

Variable

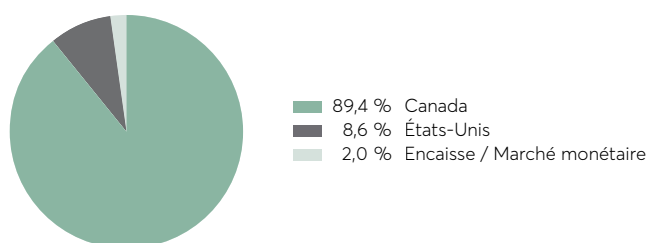
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Conservateur Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (75 %) et des titres de participation (25 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	37,9 %
iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF	8,4 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	7,7 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	7,1 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	6,0 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	5,2 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	5,0 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,7 %
iShares Global Government Bond ETF	3,8 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	3,3 %
TOTAL	89,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

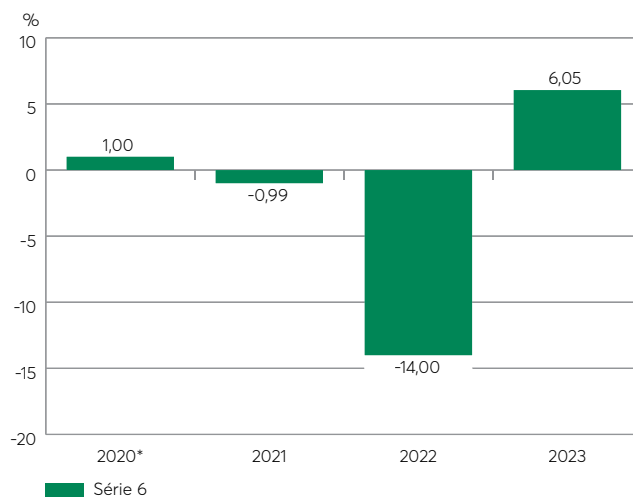
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 912 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 2 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation modérée du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,20 % Série 6F : 1,02 %	Série 8 : 1,82 % Série 8F : 0,68 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,30 %
Helios2 – 100/100 i			0,65 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,05 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CONSERVATEUR – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ*

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Le nom de ce fonds sera modifié prochainement pour refléter le changement du nom du Fonds sous-jacent.

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 097 | Série 8 : 1 354
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,89 | Série 8 : 4,94
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 224 | Série 8 : 274
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,27 % | Série 8 : 1,94 %
Série 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

25,47 %

Dépôt minimal :

Variable

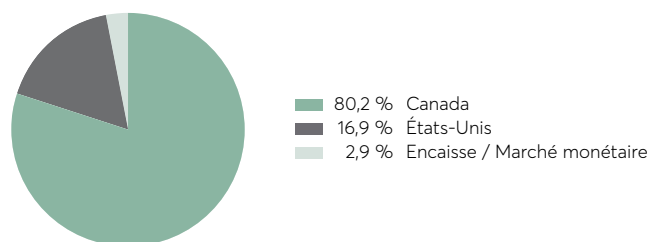
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Modéré Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres à revenu fixe (65 %) et des titres de participation (35 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	26,0 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	11,7 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	10,7 %
iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF	7,6 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	6,2 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	5,9 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	5,8 %
Vanguard U.S. Aggregate Bond Index ETF	3,9 %
FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	3,7 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	3,4 %
TOTAL	84,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 18

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

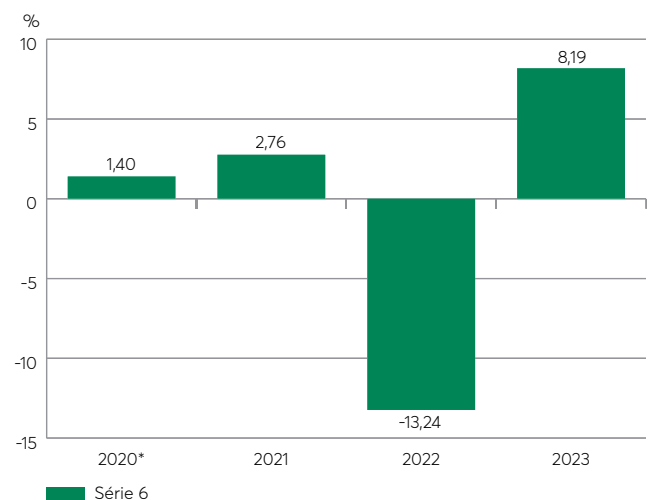
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 978 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu courant et une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,27 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,94 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			0,85 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,15 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 672 | Série 8 : 477
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,19 | Série 8 : 5,23
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 129 | Série 8 : 91
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,30 % | Série 8 : 1,99 %
Série 6F : 1,14 % | Série 8F : 0,79 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

24,80 %

Dépôt minimal :

Variable

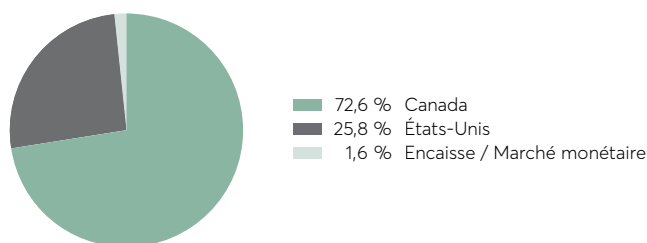
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	17,3 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	16,6 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	16,3 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	8,4 %
iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF	7,6 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	5,1 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	4,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	4,6 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	3,8 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	3,6 %
TOTAL	88,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

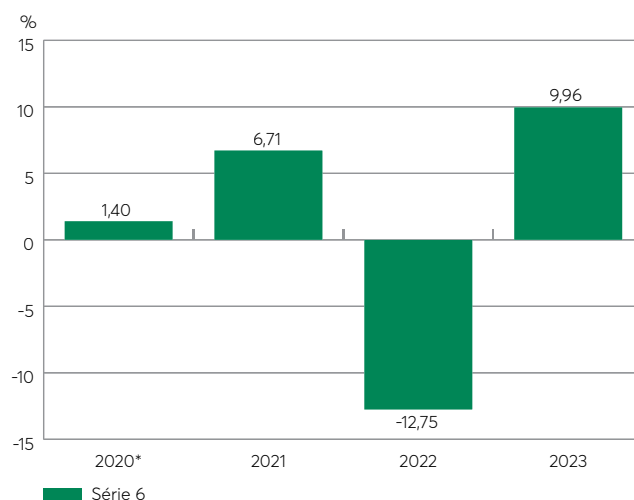
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 038 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme, du revenu et une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,30 % Série 6F : 1,14 %	Série 8 : 1,99 % Série 8F : 0,79 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 615 | Série 8 : 589
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,48 | Série 8 : 5,55
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 112 | Série 8 : 148
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,39 % | Série 8 : 2,03 %
Série 6F : 1,20 % | Série 8F : 0,85 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,00 %

Dépôt minimal :

Variable

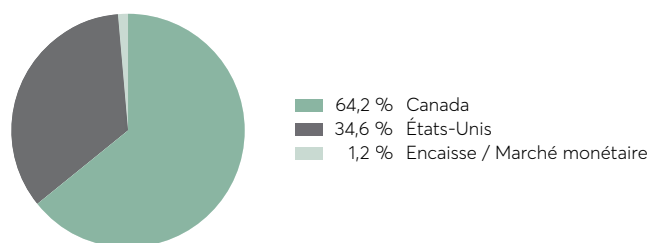
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé Croissance Maximale Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé principalement de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation (80 %) et des titres à revenu fixe (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	22,5 %
Vanguard S&P 500 Index ETF	22,2 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	10,8 %
FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	6,8 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	6,8 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	5,5 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,1 %
iShares Core Canadian Corporate Bond Index ETF	4,6 %
Vanguard Global ex-U.S. Aggregate Bond Index ETF	2,8 %
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	2,5 %
TOTAL	89,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 17

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

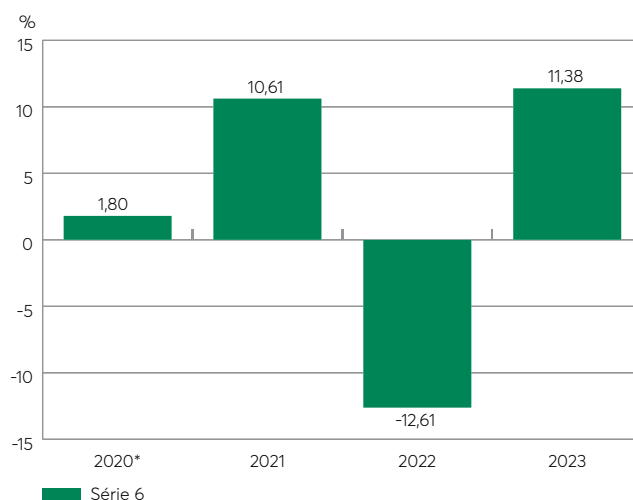
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 096 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui souhaite mettre l'accent principalement sur l'appréciation du capital à long terme et qui recherche une solution clés en main comprenant plusieurs catégories d'actifs différentes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,39 % Série 6F : 1,20 %	Série 8 : 2,03 % Série 8F : 0,85 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE MAXIMALE – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 551 | Série 8 : 1 085
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,86 | Série 8 : 5,93
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 94 | Série 8 : 183
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,45 % | Série 8 : 2,13 %
Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

15,46 %

Dépôt minimal :

Variable

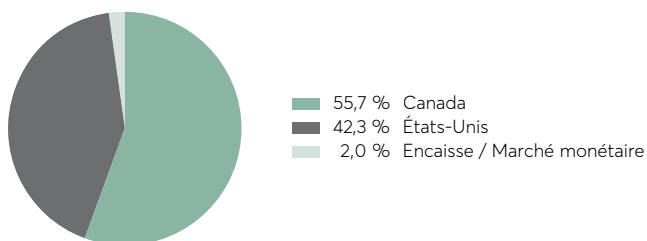
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille FNB Avisé 100 % Actions Desjardins. Le Fonds sous-jacent est composé de fonds négociés en bourse investissant dans des titres de participation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Vanguard S&P 500 Index ETF	28,8 %
Vanguard FTSE Canada All Cap Index ETF	28,7 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	13,2 %
Fonds Desjardins Actions mondiales	8,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets ETF	5,9 %
iShares Core S&P Small-Cap ETF	5,8 %
Fonds Desjardins Actions mondiales croissance	2,8 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	2,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0 %
iShares MSCI EAFE Small-Cap ETF	1,8 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 9

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

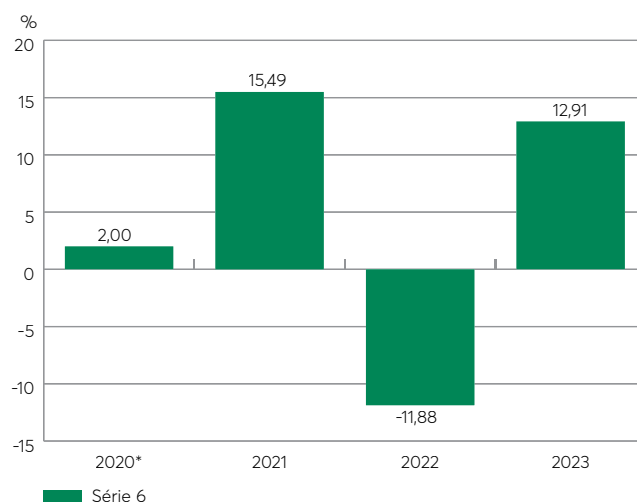
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 172 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme et une solution clés en main composée d'un portefeuille diversifié de titres de participation.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,45 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,13 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – 100 % ACTIONS – DESJARDINS FNB AVISÉ

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 11 169 | Série 8 : 15 977
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,34 | Série 8 : 5,40
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 092 | Série 8 : 2 958
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,07 % | Série 8 : 0,72 %
Série 6F : 0,74 % | Série 8F : 0,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

787,50 %

Dépôt minimal :

Variable

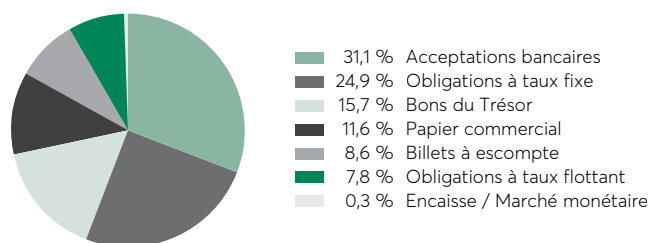
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque HSBC Canada, acceptation bancaire, 15 janvier 2024	7,7 %
Altalink, 3,399 %, 6 juin 2024	7,7 %
Bons du Trésor du Canada, 11 avril 2024	7,1 %
OMERS Realty, 2,858 %, 23 février 2024	6,8 %
Toyota Crédit Canada, papier commercial, 3 septembre 2024	5,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, acceptation bancaire, 29 janvier 2024	4,9 %
Banque Toronto-Dominion, 2,850 %, 8 mars 2024	4,7 %
Banque de Montréal, 2,850 %, 6 mars 2024	4,5 %
Banque Royale du Canada, acceptation bancaire, 5 février 2024	3,8 %
Banque Nationale du Canada, taux variable, 21 octobre 2024	3,5 %
TOTAL	55,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

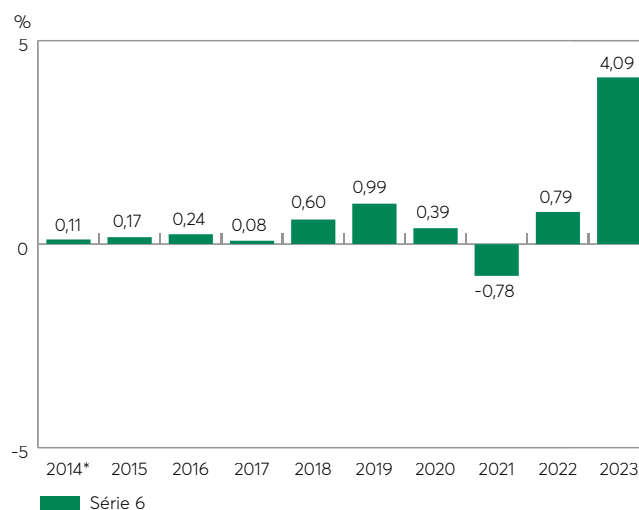
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 068 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 1,07 % Série 6F : 0,74 %	Série 8 : 0,72 % Série 8F : 0,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,15 %
Helios2 – 100/100 i			0,30 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,25 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,25 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 6 : 16 octobre 2015
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 779 | Série 8 : 4 002
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,06 | Série 8 : 5,14
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 539 | Série 8 : 779
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 1,69 % | Série 8 : 1,35 %
Série 6F : 1,08 % | Série 8F : 0,74 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

172,20 %

Dépôt minimal :

Variable

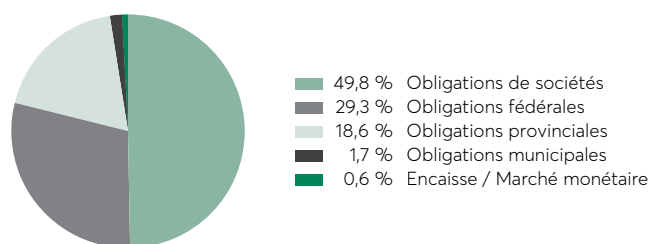
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,250 %, 15 juin 2026	6,4 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2 juin 2037	3,9 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	3,8 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2025	3,7 %
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} juin 2030	2,9 %
Banque Scotia, 2,950 %, 8 mars 2027	2,4 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,100 %, 15 septembre 2029	2,3 %
Banque Canadienne Impériale, 2,250 %, 7 janvier 2027	1,9 %
Banque Toronto-Dominion, 2,260 %, 7 janvier 2027	1,8 %
Banque de Montréal, 3,650 %, 1 ^{er} avril 2027	1,5 %
TOTAL	30,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 401

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

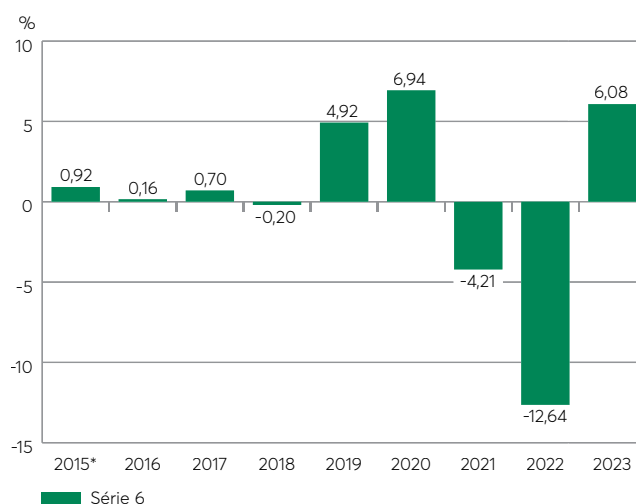
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 012 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 0,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 1,69 % Série 6F : 1,08 %	Série 8 : 1,35 % Série 8F : 0,74 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,20 %
Helios2 – 100/100 i			0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV*			0,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
Série 6 : 23 septembre 2019
Série 8 : 23 septembre 2019
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 932 | Série 8 : 3 058
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,93 | Série 8 : 5,00
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 595 | Série 8 : 611
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,08 % | Série 8 : 1,75 %
Série 6F : 1,48 % | Série 8F : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

PIMCO Canada Corp.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

82,82 %

Dépôt minimal : Variable

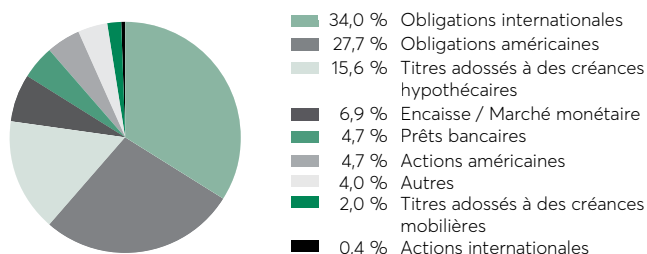
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Desjardins Obligations mondiales tactique. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des marchés de crédit mondiaux incluant, mais sans s'y limiter, les obligations de sociétés de bonne qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations des marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 novembre 2042	4,4 %
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,000 %, 15 novembre 2052	3,5 %
Instruments financiers dérivés	3,3 %
AMSURG	3,0 %
Obligations du Trésor des États-Unis, indexées sur l'inflation, 15 avril 2024	2,1 %
Eurosail, taux variable, 13 mars 2045	2,0 %
Wesco Aircraft Holdings, 10,500 %, 15 novembre 2026	1,7 %
Peru LNG, 5,375 %, 22 mars 2030	1,6 %
Magyar Export-Import Bank, 6,000 %, 16 mai 2029	1,3 %
VICI Properties, 3,875 %, 15 février 2029	1,3 %
TOTAL	24,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 252

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

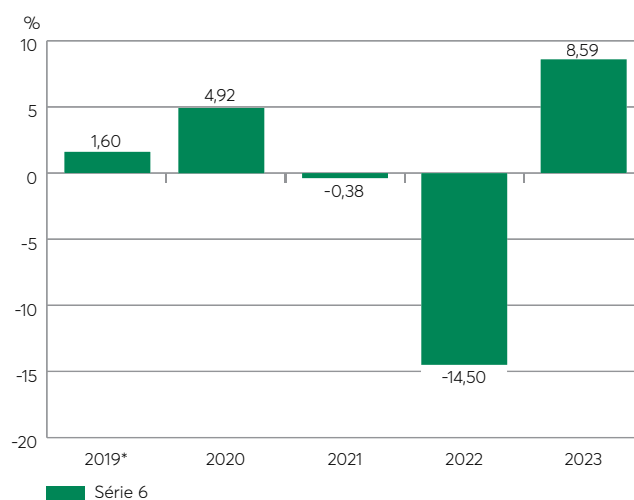
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 986 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -0,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche principalement un fonds investissant dans différents marchés obligataires mondiaux et souhaite un revenu élevé avec une certaine appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,08 % Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 1,75 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			0,95 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,10 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 0,50 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,15 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 0,50 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 11 050 | Série 8 : 5 789

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,57 | Série 8 : 5,31

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 984 | Série 8 : 1 091

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,66 % | Série 8 : 2,33 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

8,63 %

Dépôt minimal :

Variable

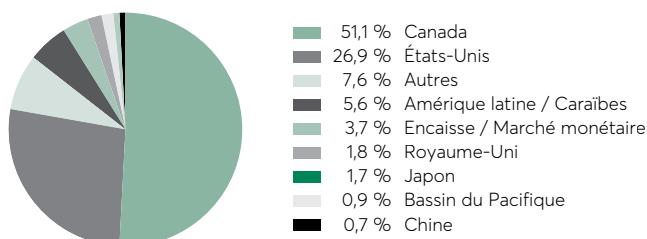
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (80 %) et d'actions (20 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	30,0 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	17,3 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Bissett	9,3 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	5,2 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	4,6 %
Fonds d'obligations de base plus Franklin Western Asset	4,6 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	3,5 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	2,8 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	2,4 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	2,1 %
TOTAL	81,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

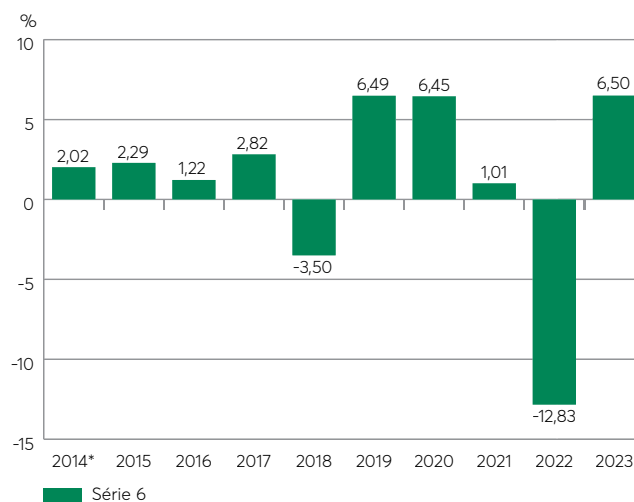
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 114 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – REVENU DIVERSIFIÉ – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,66 %	2,33 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,05 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 12 070 | Série 8 : 4 127

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,17 | Série 8 : 5,61

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 956 | Série 8 : 735

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,68 % | Série 8 : 2,32 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,24 %

Dépôt minimal :

Variable

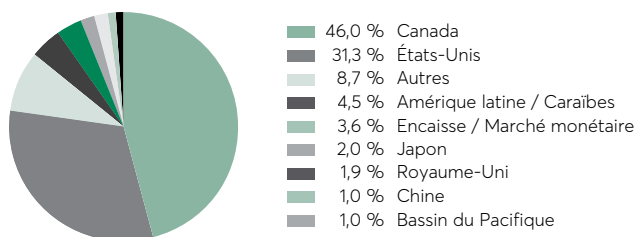
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (60 %) et d'actions (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	24,0 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	13,9 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Bissett	7,0 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	5,5 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	4,4 %
Fonds d'obligations à durée courte Franklin Bissett	4,2 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	3,7 %
Fonds d'obligations de base plus Franklin Western Asset	3,5 %
Fonds d'optimisation du revenu mondial durable Franklin Brandywine	3,5 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	3,3 %
TOTAL	73,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

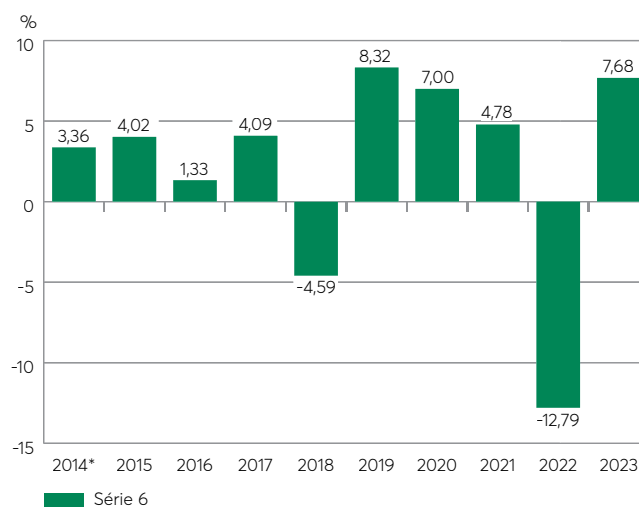
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 234 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la protection et un potentiel de croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE REVENU – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,68 %	2,32 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,10 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILBRÉ – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 29 170 | Série 8 : 23 219
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,49 | Série 8 : 6,47
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 897 | Série 8 : 3 590
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,34 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

3,47 %

Dépôt minimal :

Variable

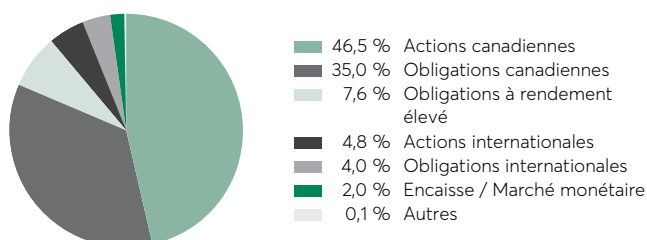
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Équilibre Canada. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (50 %) et des obligations à haut rendement (10 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Constellation Software	3,5 %
Canadian Natural Resources	3,4 %
Shopify	3,1 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,8 %
Restaurant Brands International	1,9 %
Dollarama	1,8 %
Brookfield Corporation	1,7 %
Microsoft Corporation	1,7 %
Teck Resources	1,5 %
Banque Toronto-Dominion	1,5 %
TOTAL	22,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 1 194

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

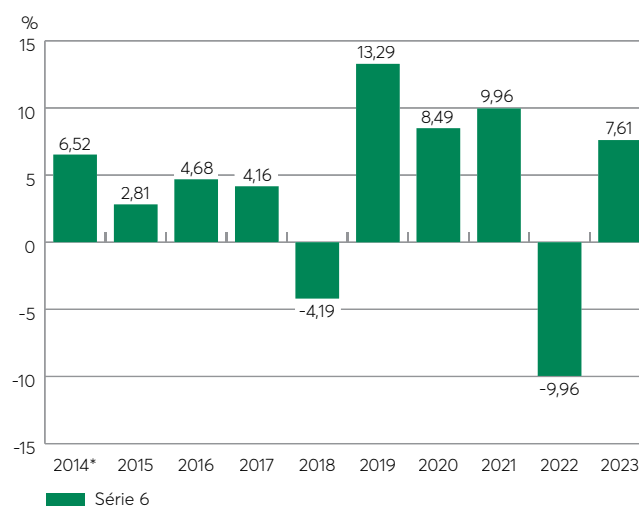
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 498 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et qui désire bénéficier d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,71 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,34 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIDELITY

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 6 : 16 octobre 2015
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 8 782 | Série 8 : 14 304
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,98 | Série 8 : 6,52
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 258 | Série 8 : 2 193
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,72 % | Série 8 : 2,40 %
Série 6F : 1,60 % | Série 8F : 1,25 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

11,12 %

Dépôt minimal :

Variable

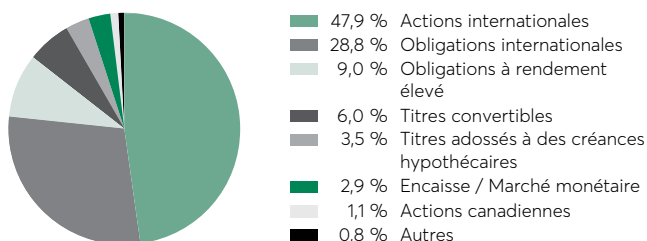
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel américain. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions (50 %) et des obligations (50 %) américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Company	1,7 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1,4 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 31 octobre 2029	1,2 %
Exxon Mobil Corporation	1,2 %
iShares Comex Gold Trust ETF	1,1 %
Billet du Trésor américain, 3,875 %, 15 août 2033	1,1 %
Billet du Trésor américain, 2,750 %, 15 août 2032	1,0 %
Bank of America Corporation	1,0 %
Billet du Trésor américain, 4,000 %, 31 juillet 2030	0,9 %
Prologis	0,9 %
TOTAL	11,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3 156

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

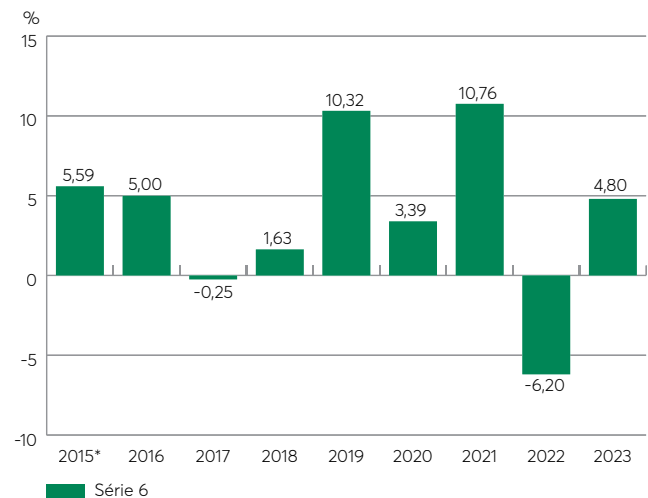
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 396 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 9 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 octobre 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,72 % Série 6F : 1,60 %	Série 8 : 2,40 % Série 8F : 1,25 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – REVENU MENSUEL AMÉRICAIN – FIDELITY

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTERRÉ

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
Série 6 : 28 novembre 2022
Série 8 : 28 novembre 2022
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 468 | Série 8 : 131
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,33 | Série 8 : 5,35
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 88 | Série 8 : 24
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,66 % | Série 8 : 2,36 %
Série 6F : 1,48 % | Série 8F : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

21,56 %

Dépôt minimal :

Variable

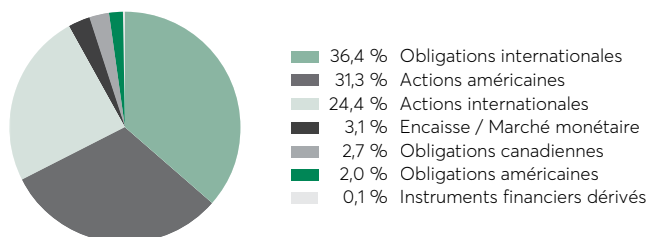
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	43,2 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	28,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	28,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,5 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 194

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

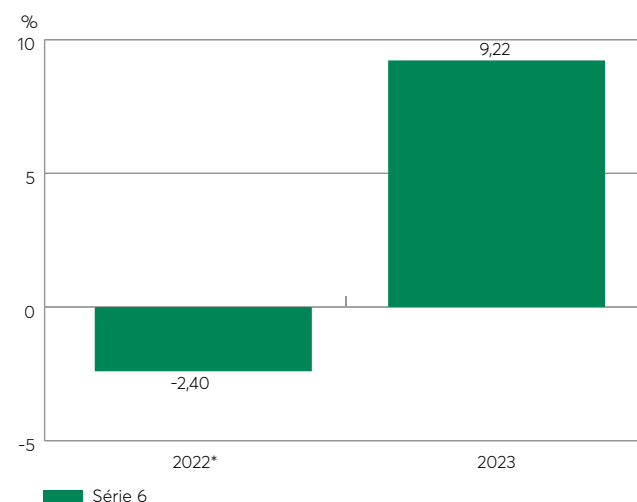
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 066 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,66 % Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 2,36 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,35 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 novembre 2003
Série 6 : 16 octobre 2015
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 35 440 | Série 8 : 30 205
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,75 | Série 8 : 6,31
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 5 252 | Série 8 : 4 785
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,51 % | Série 8 : 2,16 %
Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

24,40 %

Dépôt minimal :

Variable

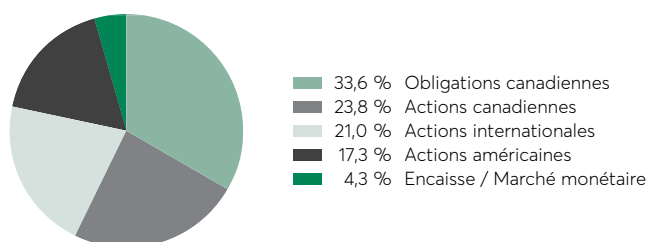
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	18,4 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,4 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,7 %
Microsoft Corporation	1,7 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky Fraser	1,6 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	1,5 %
Brookfield Corporation	1,5 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,950 %, 15 décembre 2025	1,2 %
Amazon.com	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
TOTAL	33,3 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 221

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour l'année 2014 est celui de la série 5. Cette série n'est pas offerte en vertu du contrat Helios2.

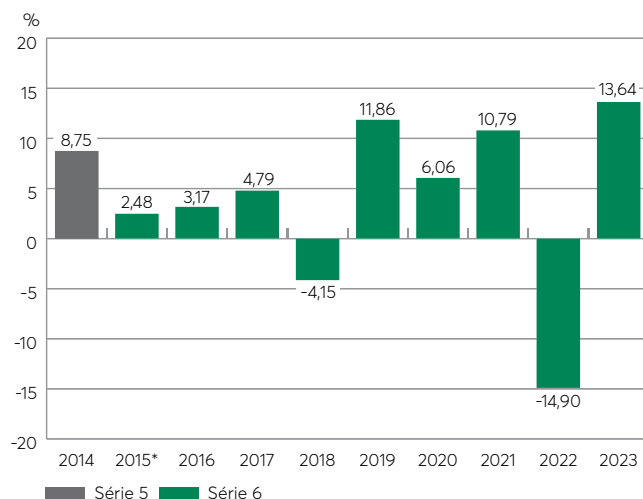
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 350 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2014) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,51 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,16 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			1,05 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,25 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier contrat ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 25 802 | Série 8 : 30 027
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,36 | Série 8 : 7,14
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 085 | Série 8 : 4 203
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,40 % | Série 8 : 2,07 %
Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :
Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :
54,87 %

Dépôt minimal :
Variable

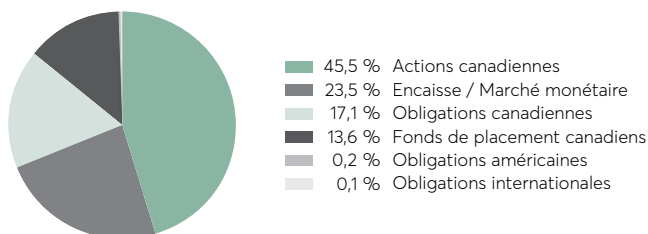
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	9,9 %
Bons du Trésor du Canada, 4,689 %, February 15, 2024	7,4 %
Bons du Trésor du Canada, 4,241%, 18 janvier 2024	7,1 %
Province de la Saskatchewan, 4,749 %, 13 février 2024	3,9 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	3,7 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} décembre 2032	3,0 %
Constellation Software	2,7 %
Groupe CGI	2,5 %
Thomson Reuters Corporation	2,3 %
Dollarama	2,3 %
TOTAL	44,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 183

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

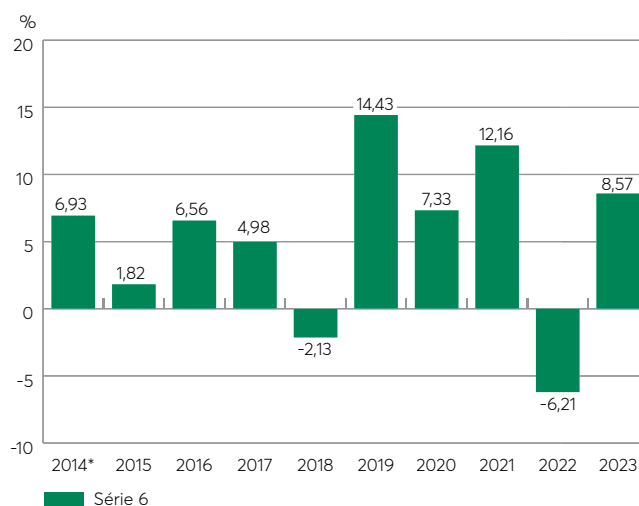
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 672 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,40 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,07 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,30 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 20 709 | Série 8 : 9 811

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,84 | Série 8 : 6,03

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 028 | Série 8 : 1 627

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,74 % | Série 8 : 2,37 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,06 %

Dépôt minimal :

Variable

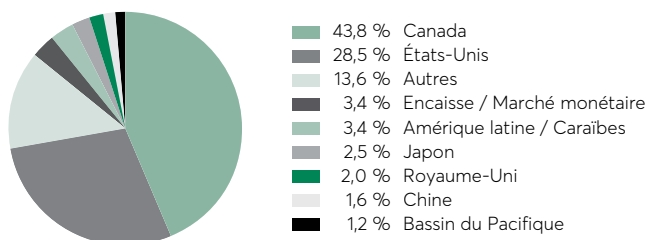
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotentiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (40 %) et d'actions (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	15,5 %
Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett	8,9 %
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	8,2 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	6,5 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	5,3 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	4,9 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	4,6 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	4,6 %
Fonds d'obligations essentielles internationales Franklin Bissett	4,5 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	4,5 %
TOTAL	67,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

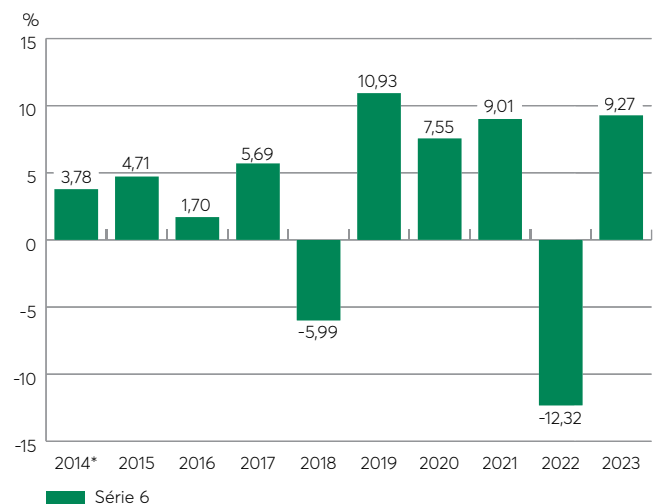
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 368 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ DE CROISSANCE – FRANKLIN QUOTIENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,74 %	2,37 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,45 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 631 | Série 8 : 1 971
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,61 | Série 8 : 5,75
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 398 | Série 8 : 343
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,14 %
Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

32,08 %

Dépôt minimal :

Variable

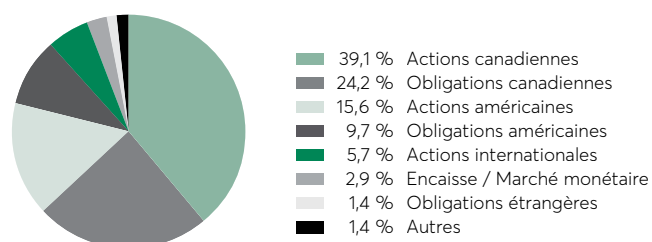
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le fonds Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les actions canadiennes (60 %) et les titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI	34,7 %
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI	3,4 %
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI	2,8 %
Fonds de croissance des marchés privés install CI	1,8 %
Brookfield Corporation	1,4 %
Constellation Software	1,3 %
Banque Royale du Canada	1,2 %
Microsoft Corporation	1,2 %
Alimentation Couche-Tard	1,2 %
Groupe CGI	1,2 %
TOTAL	50,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 617

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

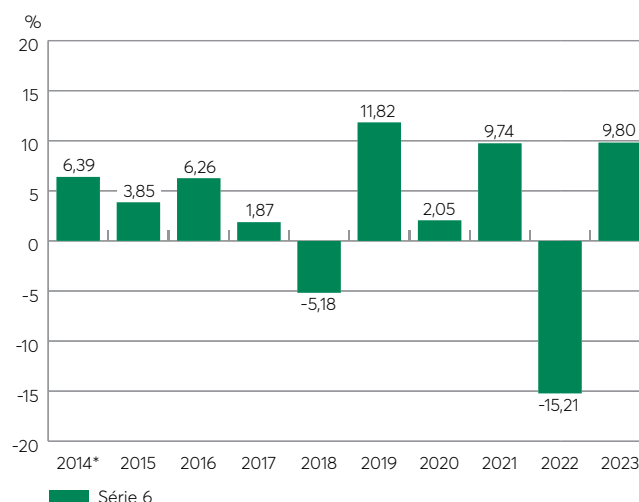
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 322 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Honoraires de services-conseils** Option F	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,47 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,14 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 3 mai 2010
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 20 474 | Série 8 : 14 515
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,52 | Série 8 : 6,43
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 2 721 | Série 8 : 2 257
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,47 % | Série 8 : 2,12 %
Série 6F : 1,31 % | Série 8F : 0,97 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

13,25 %

Dépôt minimal :

Variable

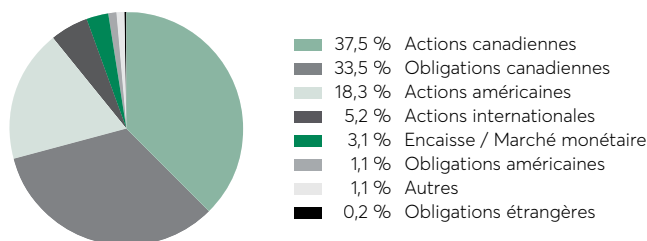
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds équilibré canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations canadiennes (40 %), des actions canadiennes (30 %) et des actions mondiales (30 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	2,8 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,6 %
Canadian Natural Resources	2,2 %
Fairfax Financial Holdings	2,2 %
Fonds de croissance des marchés privés install CI	2,1 %
Banque de Montréal	2,0 %
Microsoft Corporation	1,7 %
Enbridge	1,6 %
Advanced Micro Devices	1,6 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,6 %
TOTAL	20,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 644

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

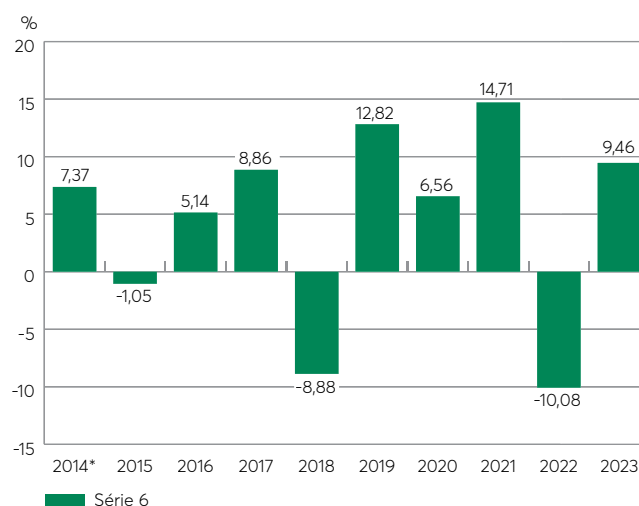
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 504 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un équilibre entre son revenu courant et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Honoraires de services-conseils** Option F	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,47 % Série 6F : 1,31 %	Série 8 : 2,12 % Série 8F : 0,97 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,15 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 28 640 | Série 8 : 30 132
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,60 | Série 8 : 6,47
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 769 | Série 8 : 4 656
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,56 % | Série 8 : 2,24 %
Série 6F : 1,43 % | Série 8F : 1,08 %

Gestionnaire de portefeuille :

CI Investments Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

10,79 %

Dépôt minimal :

Variable

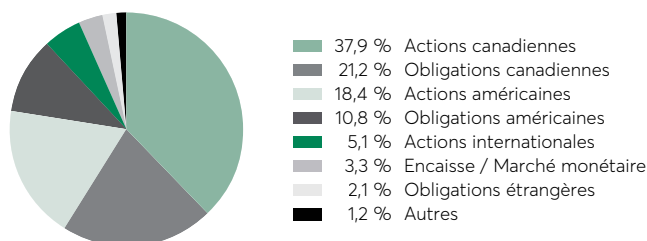
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de croissance et de revenu canadien CI. Le Fonds sous-jacent investit dans les titres à revenu fixe (40 %) et les titres de participation (60 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Société Financière Manuvie	2,8 %
FNB Secteur financier mondial CI	2,6 %
Fairfax Financial Holdings	2,2 %
Canadian Natural Resources	2,2 %
Banque de Montréal	2,0 %
Microsoft Corporation	1,7 %
Fonds de croissance des marchés privés install CI	1,6 %
Wheaton Precious Metals Corporation	1,6 %
Advanced Micro Devices	1,6 %
Enbridge	1,6 %
TOTAL	19,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 649

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

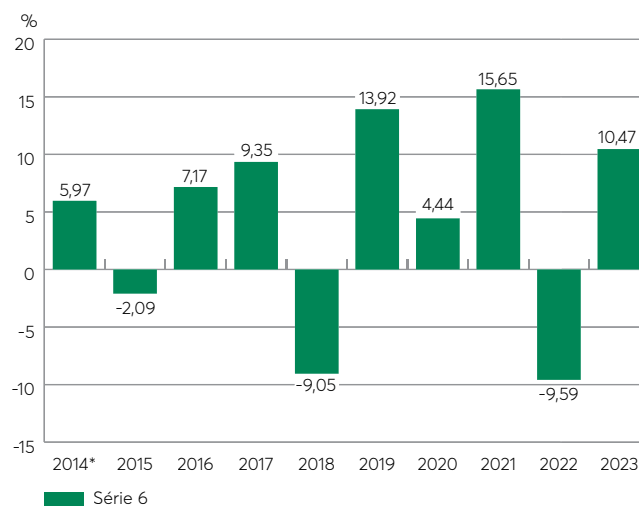
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 520 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,3 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance du capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option E	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Honoraires de services-conseils** Option F	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,56 % Série 6F : 1,43 %	Série 8 : 2,24 % Série 8F : 1,08 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,55 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU CANADIEN – CI

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
Série 6 : 28 novembre 2022
Série 8 : 28 novembre 2022
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 370 | Série 8 : 92
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,59 | Série 8 : 5,62
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 66 | Série 8 : 16
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,76 % | Série 8 : 2,45 %
Série 6F : 1,60 % | Série 8F : 1,25 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

29,41 %

Dépôt minimal : Variable

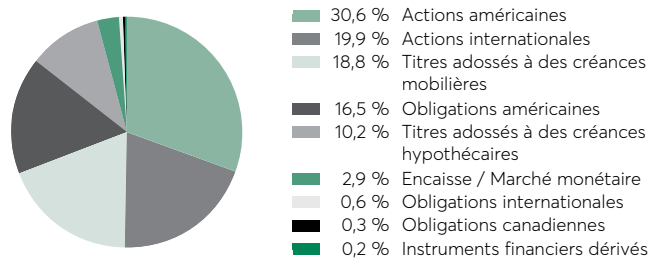
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	2,6 %
Amazon.com	2,5 %
Alphabet	2,2 %
NVIDIA Corporation	1,7 %
Meta Platforms	1,4 %
Mastercard	1,3 %
Eli Lilly and Company	1,2 %
Uber Technologies	1,2 %
Advanced Micro Devices	1,1 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	1,0 %
TOTAL	16,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 287

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

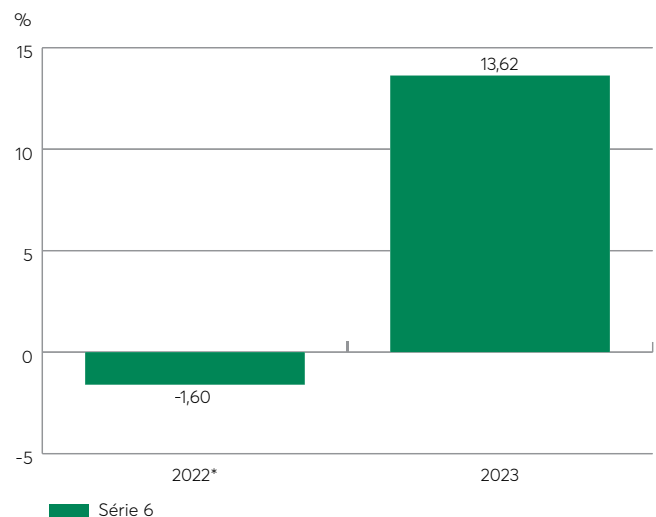
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 118 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 10,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom. De plus, cette option de frais n'est pas disponible pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont la garantie Helios2 – 75/100 GRV pour leur contrat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,76 % Série 6F : 1,60 %	Série 8 : 2,45 % Série 8F : 1,25 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV*			1,50 %

* La garantie Helios2 – 75/100 GRV n'est disponible que pour les échanges de Parts de Titulaires qui ont déjà cette garantie pour leur contrat.

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 30 994 | Série 8 : 24 638

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,76 | Série 8 : 5,47

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 4 581 | Série 8 : 4 506

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,73 % | Série 8 : 2,41 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Letko, Brosseau & Associés

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

8,64 %

Dépôt minimal :

Variable

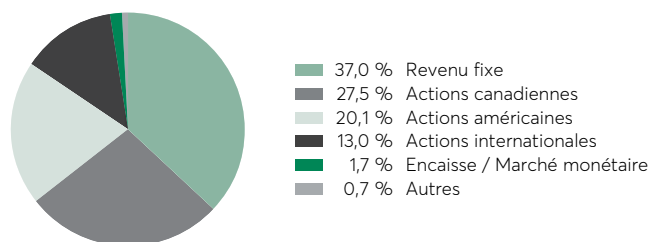
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds croissance et revenu NEI. Le Fonds sous-jacent investit dans des obligations (25 %) et des actions (75 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'obligations canadiennes NEI	37,9 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	11,8 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	11,4 %
Fonds de croissance mondiale NEI	11,0 %
Banque Toronto-Dominion	1,0 %
Colliers International Group	1,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,9 %
GFL Environmental	0,9 %
Groupe TMX	0,9 %
Empire Company	0,9 %
TOTAL	77,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

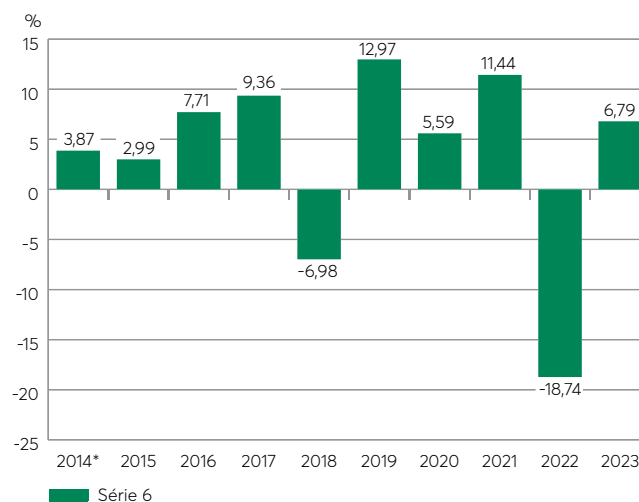
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 352 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme et un revenu.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ET REVENU – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,73 %	2,41 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 janvier 2002
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 24 570 | Série 8 : 15 816

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,73 | Série 8 : 6,29

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 3 179 | Série 8 : 2 515

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

14,13 %

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

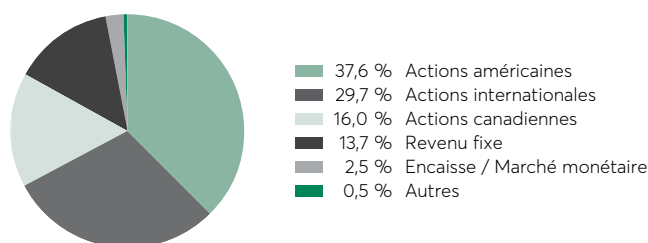
Ce fonds investit dans le Portefeuille NEI ER Sélect croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds d'actions américaines ER NEI	21,0 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	10,7 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,7 %
Fonds des marchés émergents NEI	6,6 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,6 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	6,5 %
Fonds de valeur mondial NEI	6,5 %
Fonds de croissance mondiale NEI	6,3 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,1 %
Fonds indiciaire canadien amélioré ESG NEI	5,0 %
TOTAL	85,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 34

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

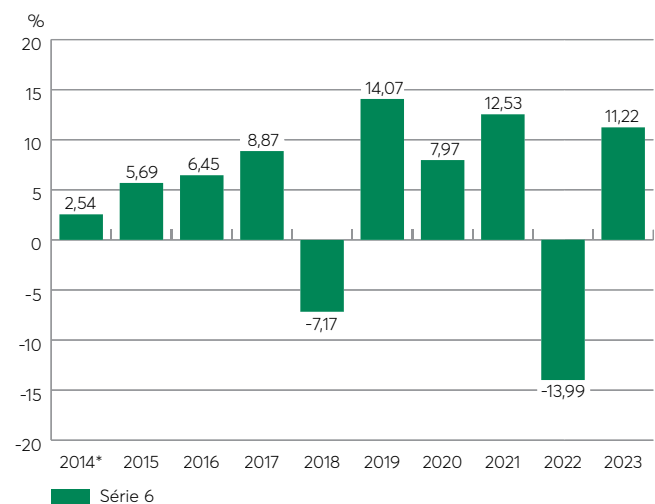
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 546 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et la sécurité.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE ER – NEI SÉLECT

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,71 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, Helios2 – 100/100 i ou Helios2 – 75/100 GRV, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %
Helios2 – 75/100 GRV			1,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 30 octobre 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 872 | Série 8 : 2 074

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,51 | Série 8 : 6,42

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 249 | Série 8 : 323

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,85 % | Série 8 : 2,49 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

16,49 %

Dépôt minimal :

Variable

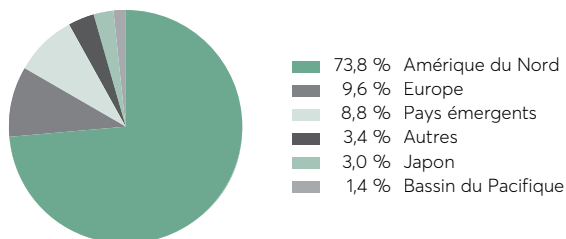
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'obligations (20 %) et d'actions (80 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin	10,8 %
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett	8,6 %
FINB FTSE États-Unis Franklin	7,1 %
Fonds d'obligations essentielles plus Franklin Bissett	6,9 %
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin	6,5 %
FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin	6,1 %
Fonds d'actions essentielles internationales Franklin	6,0 %
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin	5,9 %
Fonds de marchés émergents Templeton	5,7 %
FNB SPDR Portfolio S&P 500 Value	5,4 %
TOTAL	69,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 21

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

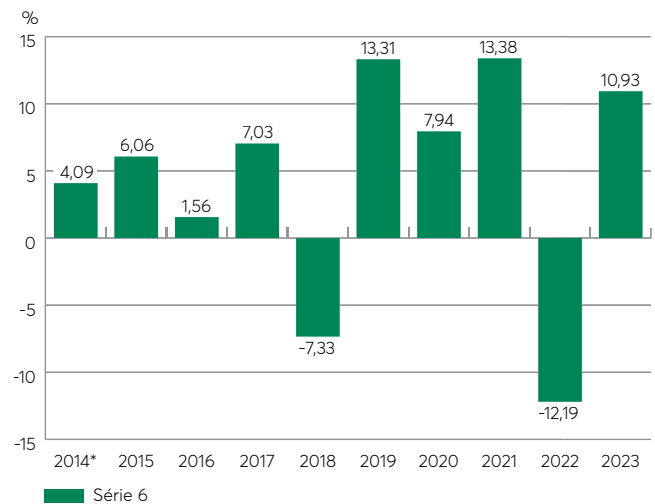
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 502 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – CROISSANCE – FRANKLIN QUOTENTIEL

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,85 %	2,49 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
Série 6 : 23 septembre 2019
Série 8 : 23 septembre 2019
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 619 | Série 8 : 11 486
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,02 | Série 8 : 6,10
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 266 | Série 8 : 1 884
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,40 % | Série 8 : 2,08 %
Série 6F : 1,25 % | Série 8F : 0,91 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

103,54 %

Dépôt minimal :

Variable

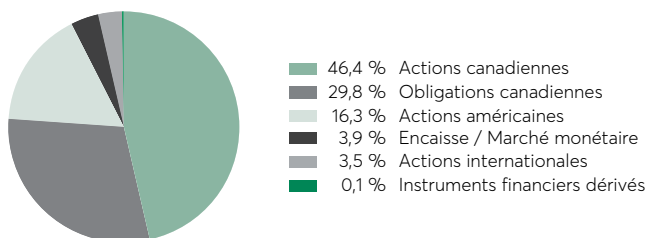
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque de Montréal	4,0 %
Banque Royale du Canada	3,9 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,3 %
Restaurant Brands International	2,6 %
Microsoft Corporation	2,4 %
Canadian Natural Resources	2,2 %
BCE	2,2 %
Brookfield Asset Management	2,1 %
Cenovus Energy	2,1 %
Constellation Software	2,0 %
TOTAL	26,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 296

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

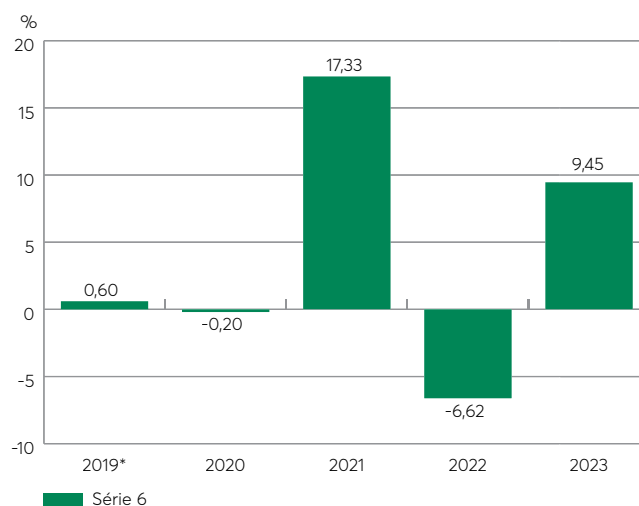
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 204 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou, Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,40 % Série 6F : 1,25 %	Série 8 : 2,08 % Série 8F : 0,91 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – REVENU DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012

Série 6 : 24 février 2014

Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 5 792 | Série 8 : 7 943

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,97 | Série 8 : 6,60

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 6 : 726 | Série 8 : 1 203

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,71 % | Série 8 : 2,39 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest
& Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lincluden Investment Management
Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

22,61 %

Dépôt minimal :

Variable

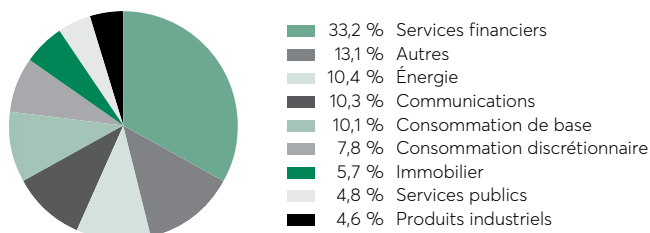
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de dividendes canadiens NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions ordinaires canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,5 %
Banque Royale du Canada	5,0 %
TC Énergie	4,0 %
BCE	3,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,3 %
Banque Scotia	3,2 %
Société Financière Manuvie	3,2 %
Hydro One	3,2 %
Nutrien	3,1 %
Brookfield Corporation	3,1 %
TOTAL	37,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 70

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

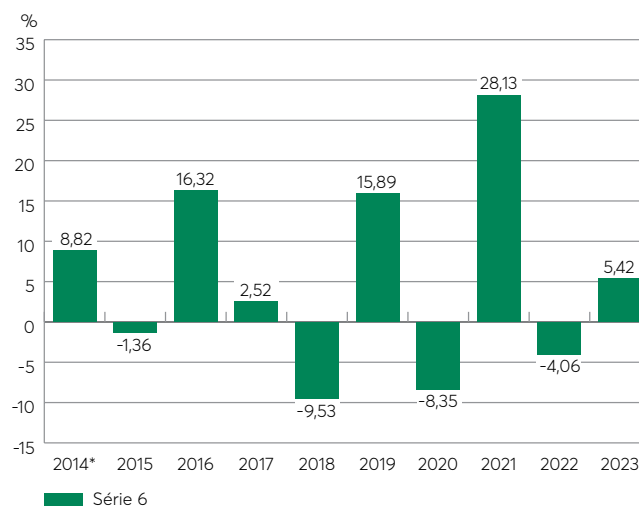
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 594 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 4,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre son revenu actuel et une croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – DIVIDENDES CANADIENS – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,71 %	2,39 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,50 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020
Série 6 : 16 novembre 2020
Série 8 : 16 novembre 2020
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 217 | Série 8 : 322
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,02 | Série 8 : 6,07
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 36 | Série 8 : 53
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,53 % | Série 8 : 2,21 %
Série 6F : 1,37 % | Série 8F : 1,02 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

18,94 %

Dépôt minimal :

Variable

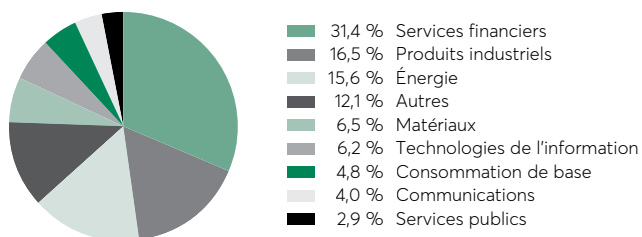
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,5 %
Canadian Natural Resources	4,8 %
Enbridge	4,8 %
Banque de Montréal	4,7 %
Canadien Pacifique Kansas City	4,4 %
Banque Toronto-Dominion	4,3 %
Brookfield Corporation	3,9 %
Shopify	3,2 %
Waste Connections	3,1 %
Constellation Software	3,0 %
TOTAL	42,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 52

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

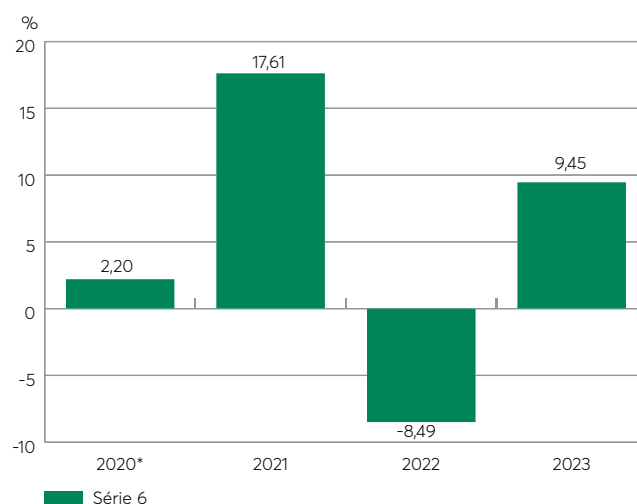
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 204 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 4 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 16 novembre 2020 on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,53 % Série 6F : 1,37 %	Série 8 : 2,21 % Série 8F : 1,02 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 5 décembre 2005
Série 6 : 16 octobre 2015
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 844 | Série 8 : 1 823
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 7,73 | Série 8 : 7,06
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 239 | Série 8 : 258
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,66 % | Série 8 : 2,34 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

9,90 %

Dépôt minimal :

Variable

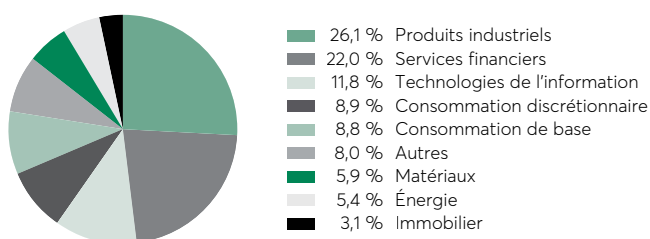
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	7,0 %
Fonds d'actions spéciales Jarislowsky Fraser	6,6 %
Brookfield Corporation	6,0 %
Banque Scotia	4,6 %
Open Text Corporation	4,0 %
Groupe SNC-Lavalin	3,9 %
Alimentation Couche-Tard	3,8 %
TC Énergie	3,7 %
Groupe CGI	3,6 %
Restaurant Brands International	3,6 %
TOTAL	46,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 35

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG. Le rendement indiqué ci-dessous pour l'année 2014 est celui de la série 5. Cette série n'est pas offerte en vertu du contrat Helios2.

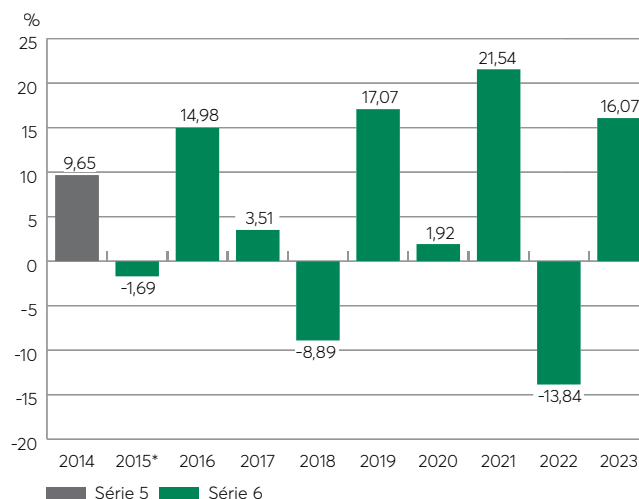
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 octobre 2015 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 546 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Garantie 75/75 (2014) ou Helios2 – 75/75. Depuis 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,66 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,34 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – JARISLOWSKY FRASER

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 1^{er} décembre 2008
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 16 483 | Série 8 : 21 488
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,08 | Série 8 : 7,90
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 815 | Série 8 : 2 721
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,93 % | Série 8 : 2,60 %
Série 6F : 1,77 % | Série 8F : 1,43 %

Gestionnaire de portefeuille :

Investissements Fidelity Canada

Taux de rotation du portefeuille :

10,49 %

Dépôt minimal :

Variable

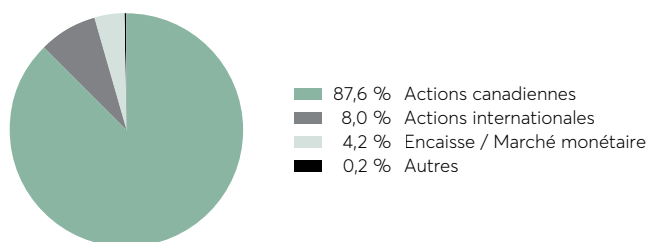
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,9 %
Banque Royale du Canada	4,9 %
Rogers Communications	3,9 %
Banque Toronto-Dominion	3,8 %
Canadian Natural Resources	3,7 %
Alimentation Couche-Tard	3,5 %
Constellation Software	2,9 %
Mines Agnico Eagle	2,8 %
Intact Corporation financière	2,7 %
Groupe TMX	2,5 %
TOTAL	35,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 138

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

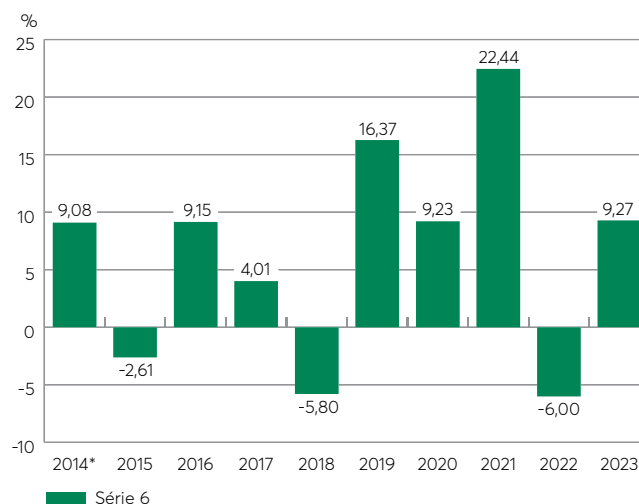
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 816 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital et un risque modéré.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,93 % Série 6F : 1,77 %	Série 8 : 2,60 % Série 8F : 1,43 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,65 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FIDELITY FRONTIÈRE NORD^{MD}

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 2 365 | Série 8 : 2 095

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,10 | Série 8 : 7,36

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 292 | Série 8 : 285

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,76 % | Série 8 : 2,43 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

21,18 %

Dépôt minimal :

Variable

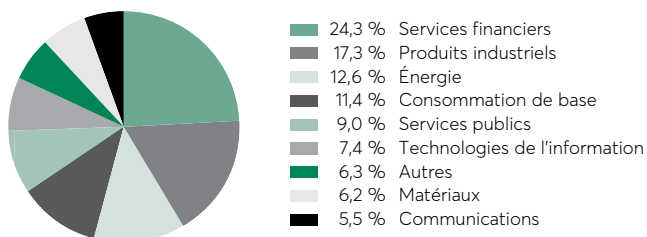
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Toronto-Dominion	5,5 %
Banque Royale du Canada	5,2 %
Alimentation Couche-Tard	4,4 %
Canadien Pacifique Kansas City	4,2 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,1 %
Mines Agnico Eagle	3,9 %
Fortis	3,5 %
Banque Scotia	3,4 %
Open Text Corporation	3,4 %
Waste Connections	3,2 %
TOTAL	40,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

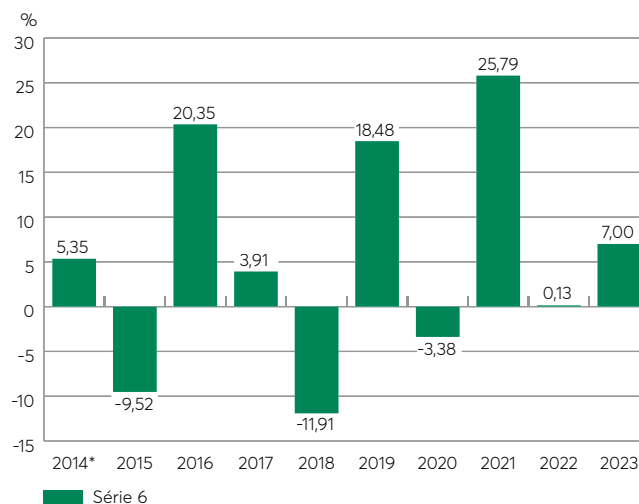
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 620 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	2,76 %	2,43 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 11 décembre 2006
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 697 | Série 8 : 1 020

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,33 | Série 8 : 5,38

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 131 | Série 8 : 190

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,04 % | Série 8 : 2,72 %

Gestionnaire de portefeuille :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :

Hillsdale Investment Management Inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

126,15 %

Dépôt minimal :

Variable

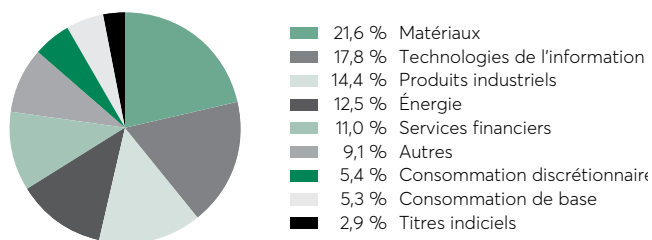
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Celestica	3,7 %
goeasy	3,3 %
Eldorado Gold Corporation	3,0 %
Badger Infrastructure Solution	2,9 %
Hammond Power Solutions Inc.	2,9 %
Centamin PLC	2,7 %
Stella-Jones	2,6 %
Docebo Inc.	2,6 %
Equitable Group	2,6 %
Lightspeed Commerce Inc.	2,6 %
TOTAL	28,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 88

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

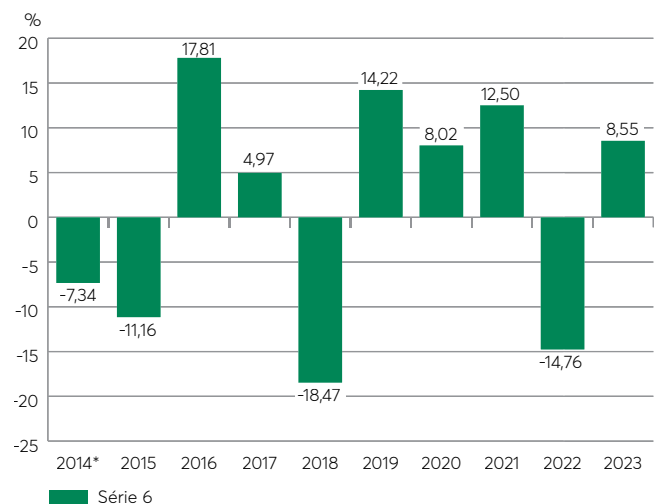
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 066 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années dans le cas d'un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option A		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option D		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	3,04 %	2,72 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 1 020 | Série 8 : 173

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 4,33 | Série 8 : 4,93

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 235 | Série 8 : 35

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 3,10 % | Série 8 : 2,82 %

Gestionnaire de portefeuille :

Gestion de placements
Franklin Bissett

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

11,77 %

Dépôt minimal :

Variable

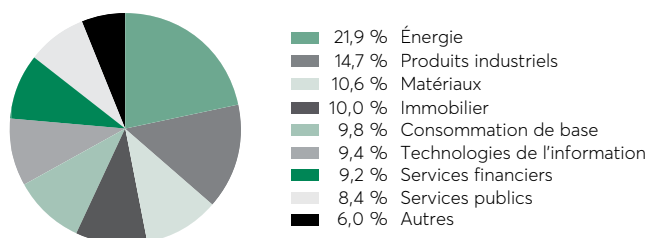
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
DRI Healthcare Trust	4,2 %
Atco	3,7 %
Equitable Group	3,6 %
Boyd Group Services	3,3 %
Empire Company	3,1 %
PHX Energy Services	3,1 %
Headwater Exploration	3,1 %
AltaGas	3,0 %
Winpak	2,9 %
FirstService Corporation	2,7 %
TOTAL	32,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 47

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

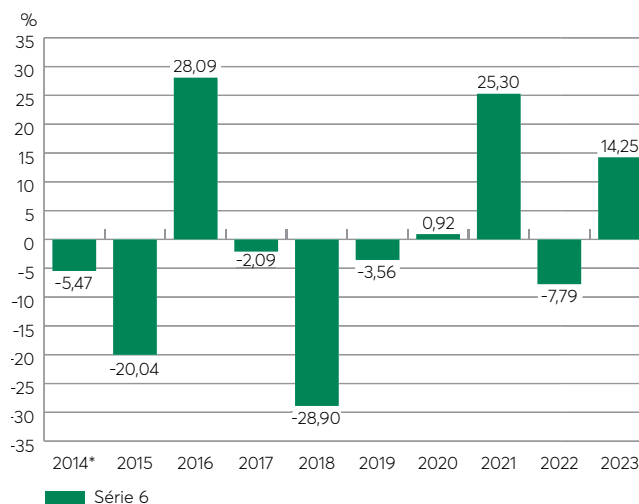
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 866 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -1,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement																
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente. 																
Option A																		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré. Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option B	<table> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %									
Moins de 1 an	3,0 %																	
Moins de 2 ans	2,5 %																	
Moins de 3 ans	2,0 %																	
3 ans ou plus	0,0 %																	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré. Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option C	<table> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %																	
Moins de 2 ans	5,0 %																	
Moins de 3 ans	5,0 %																	
Moins de 4 ans	4,0 %																	
Moins de 5 ans	4,0 %																	
Moins de 6 ans	3,0 %																	
Moins de 7 ans	2,0 %																	
7 ans ou plus	0,0 %																	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – SOCIÉTÉS À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN BISSETT

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 6	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Série 8	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6 et 8
Helios2 – 75/75	3,10 %	2,82 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 22 335 | Série 8 : 28 070
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 12,72 | Série 8 : 8,37
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 756 | Série 8 : 3 355
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,30 %

Dépôt minimal :

Variable

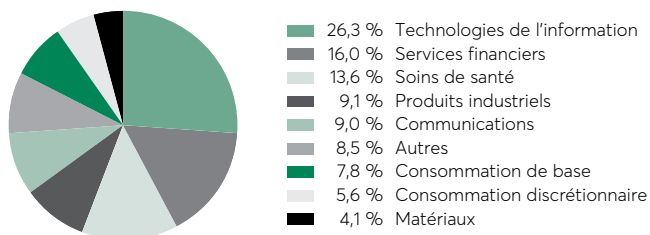
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	9,1 %
Alphabet Classe A	5,1 %
Apple	4,1 %
JP Morgan Chase & Company	2,9 %
ConocoPhillips Company	2,7 %
NVIDIA Corporation	2,6 %
Amazon.com	2,4 %
Visa	2,3 %
Mastercard	2,0 %
Vertex Pharmaceuticals	1,9 %
TOTAL	35,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

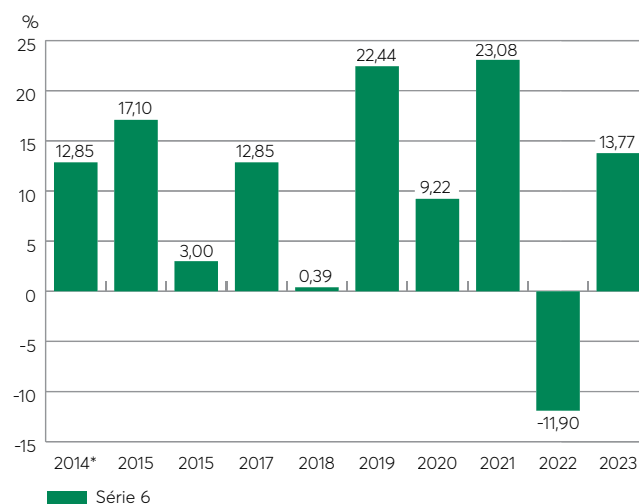
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 544 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 9,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre distributeur et votre conseiller pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,67 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,35 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEURS – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 7 861 | Série 8 : 8 748
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 10,71 | Série 8 : 7,27
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 734 | Série 8 : 1 204
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,69 % | Série 8 : 2,38 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

37,59 %

Dépôt minimal : Variable

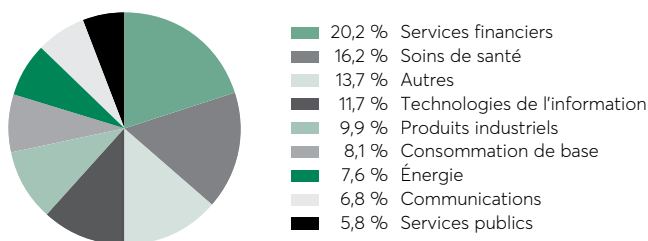
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JP Morgan Chase & Company	3,2 %
Unilever	2,5 %
Merck & Company	2,5 %
Chevron Corporation	2,4 %
Medtronic	2,3 %
Pfizer	2,2 %
UnitedHealth Group	2,2 %
American Express Company	2,1 %
Cognizant Technology Solutions Corporation	2,1 %
Wabtec	2,0 %
TOTAL	23,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 66

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

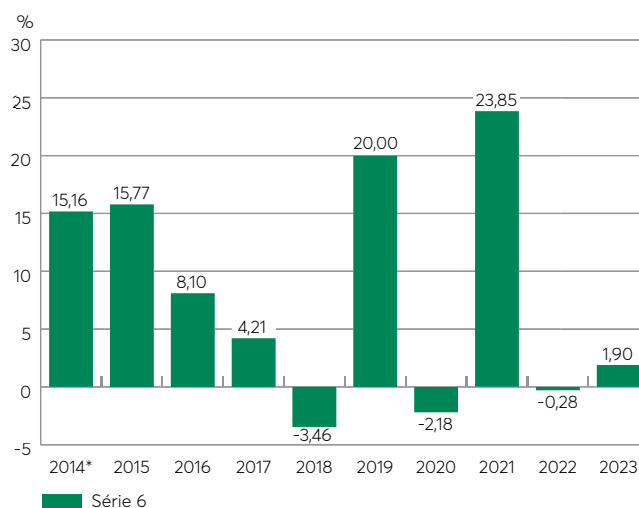
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 142 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 8,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,69 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,38 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 10 439 | Série 8 : 12 235
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,53 | Série 8 : 6,83
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 223 | Série 8 : 1 793
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Mondrian Investment Partners Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

45,30 %

Dépôt minimal : Variable

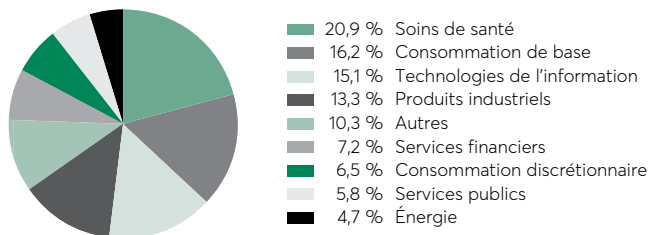
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Mondial de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans les titres de participation partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Enel SPA	3,5 %
AbbVie	3,5 %
Sundrug	3,5 %
Unilever	3,3 %
Wells Fargo & Company	3,3 %
Microsoft Corporation	3,2 %
Walmart	3,2 %
Johnson & Johnson	3,2 %
Lloyds Banking Group	3,2 %
Colgate-Palmolive Company	3,1 %
TOTAL	33,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 45

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

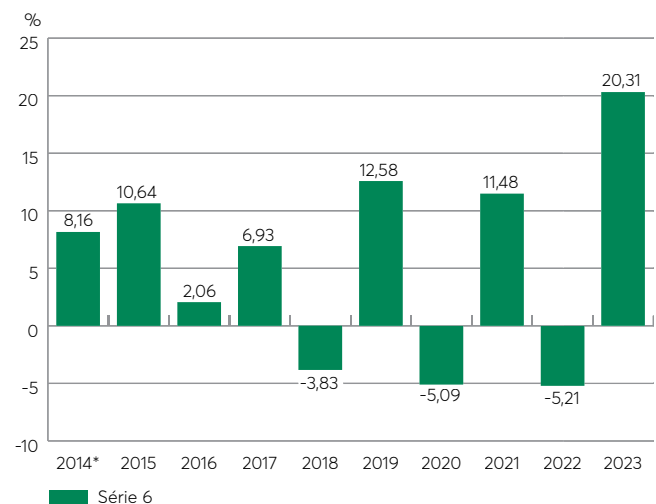
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 706 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement															
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente. 															
Option A																	
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré. Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. 															
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>		Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %							
Moins de 1 an	3,0 %																
Moins de 2 ans	2,5 %																
Moins de 3 ans	2,0 %																
3 ans ou plus	0,0 %																
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :																
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans ou plus	0,0 %
Moins de 1 an	5,5 %																
Moins de 2 ans	5,0 %																
Moins de 3 ans	5,0 %																
Moins de 4 ans	4,0 %																
Moins de 5 ans	4,0 %																
Moins de 6 ans	3,0 %																
Moins de 7 ans	2,0 %																
7 ans ou plus	0,0 %																
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF. 															
Option D																	

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,67 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,35 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – MONDIAL DE DIVIDENDES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 23 septembre 2019
Série 6 : 23 septembre 2019
Série 8 : 23 septembre 2019
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 575 | Série 8 : 732
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 6,56 | Série 8 : 6,66
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 88 | Série 8 : 110
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,62 % | Série 8 : 2,32 %
Série 6F : 1,48 % | Série 8F : 1,14 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Lazard Asset Management LLC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

20,42 %

Dépôt minimal : Variable

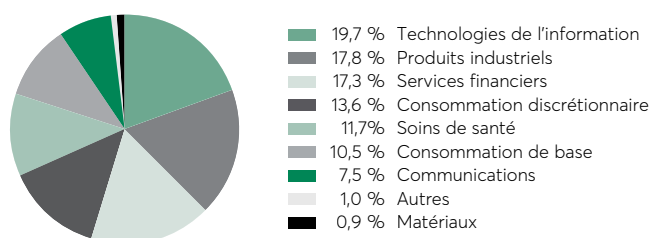
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, y compris les marchés émergents.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	4,7 %
Alphabet	4,1 %
Amazon.com	3,5 %
Accenture	2,7 %
Wolters Kluwer	2,6 %
RELX	2,4 %
Booz Allen Hamilton Holding	2,2 %
Visa	2,2 %
Thermo Fisher Scientific	2,1 %
IQVIA Holdings	2,1 %
TOTAL	28,6 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 66

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

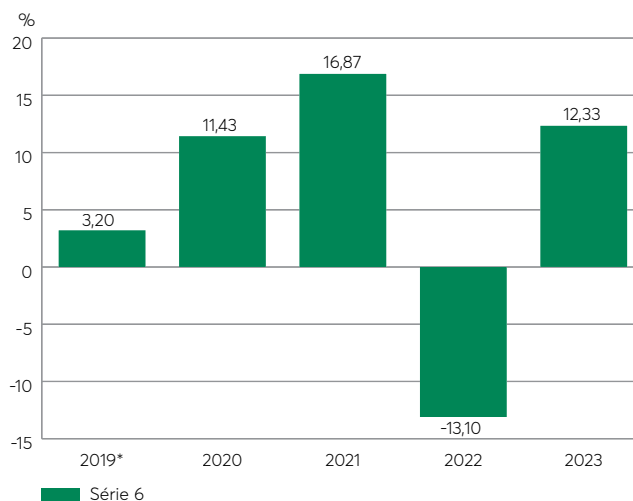
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 312 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais Option A	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Frais de retrait réduits* Option B	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Frais de retrait différés* Option C	Si vous retirez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller Option D	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,62 % Série 6F : 1,48 %	Série 8 : 2,32 % Série 8F : 1,14 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,55 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 29 octobre 2007
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 5 955 | Série 8 : 6 264
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 10,55 | Série 8 : 7,60
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 564 | Série 8 : 824
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,67 % | Série 8 : 2,35 %
Série 6F : 1,54 % | Série 8F : 1,20 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

29,80 %

Dépôt minimal :

Variable

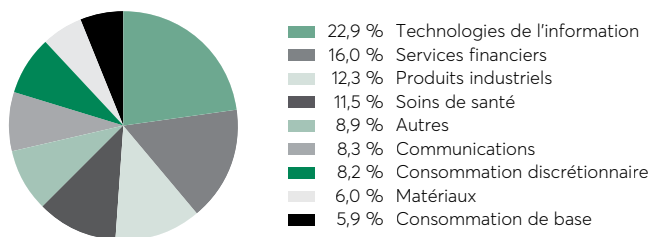
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds mondial de recherche MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de sociétés américaines, européennes et asiatiques.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	5,7 %
Alphabet Classe A	3,8 %
Amazon.com	2,7 %
Visa	2,1 %
Salesforce	1,7 %
Apple	1,6 %
Meta Platforms	1,5 %
Roche Holding AG	1,5 %
London Stock Exchange Group	1,4 %
Hitachi	1,4 %
TOTAL	23,4 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 125

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

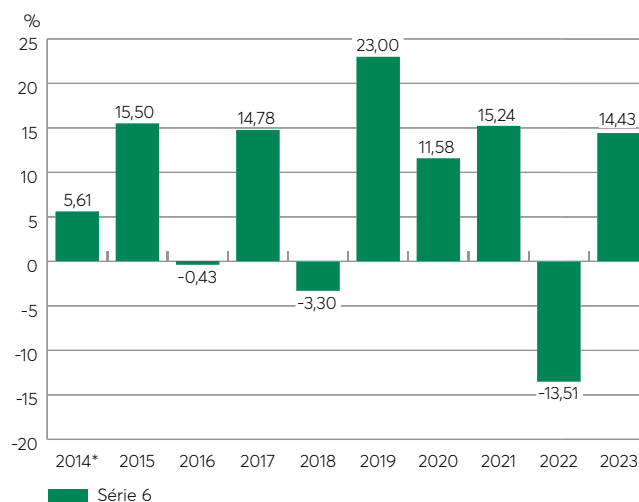
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 2 110 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 7,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital tout en tolérant de faibles variations de valeur. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,67 % Série 6F : 1,54 %	Série 8 : 2,35 % Série 8F : 1,20 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 28 novembre 2022
Série 6 : 28 novembre 2022
Série 8 : 28 novembre 2022
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 174 | Série 8 : 252
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 5,60 | Série 8 : 5,62
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 31 | Série 8 : 45
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,86 % | Série 8 : 2,53 %
Série 6F : 1,66 % | Série 8F : 1,31 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

33,15 %

Dépôt minimal :

Variable

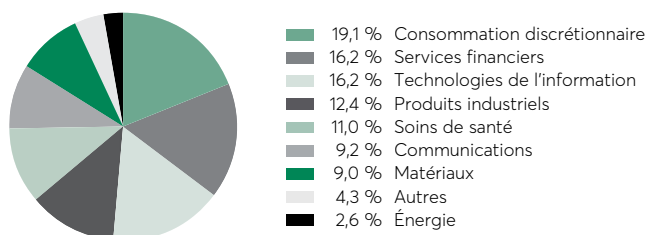
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft Corporation	3,7 %
Martin Marietta Materials	3,5 %
Amazon.com	3,4 %
Elevance Health	3,3 %
Moody's Corporation	3,3 %
Ryanair Holdings PLC	3,1 %
CRH	2,8 %
Meta Platforms	2,7 %
Alphabet	2,5 %
Reliance Industries	2,4 %
TOTAL	30,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 96

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

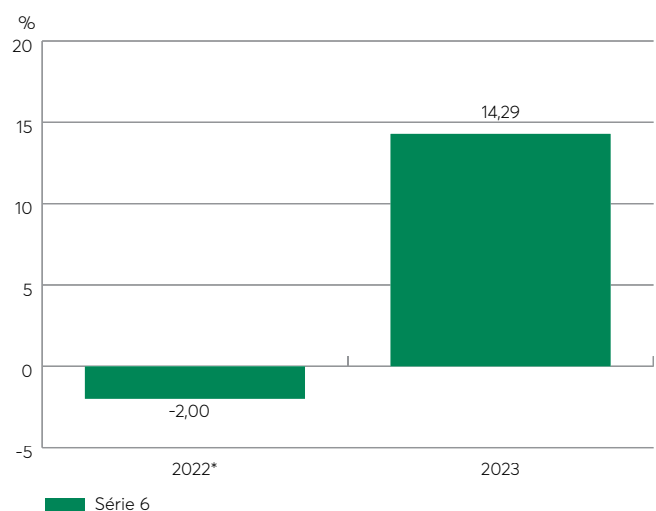
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 28 novembre 2022 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 120 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 11,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 2 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 28 novembre 2022, on note 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement																
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente. 																
Option A																		
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %. Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré. Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option B	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>2,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>3 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	3,0 %	Moins de 2 ans	2,5 %	Moins de 3 ans	2,0 %	3 ans ou plus	0,0 %									
Moins de 1 an	3,0 %																	
Moins de 2 ans	2,5 %																	
Moins de 3 ans	2,0 %																	
3 ans ou plus	0,0 %																	
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré. Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait. Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée. 																
Option C	<table border="0"> <tr> <td>Moins de 1 an</td> <td>5,5 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 2 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 3 ans</td> <td>5,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 4 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 5 ans</td> <td>4,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 6 ans</td> <td>3,0 %</td> </tr> <tr> <td>Moins de 7 ans</td> <td>2,0 %</td> </tr> <tr> <td>7 ans ou plus</td> <td>0,0 %</td> </tr> </table>	Moins de 1 an	5,5 %	Moins de 2 ans	5,0 %	Moins de 3 ans	5,0 %	Moins de 4 ans	4,0 %	Moins de 5 ans	4,0 %	Moins de 6 ans	3,0 %	Moins de 7 ans	2,0 %	7 ans ou plus	0,0 %	
Moins de 1 an	5,5 %																	
Moins de 2 ans	5,0 %																	
Moins de 3 ans	5,0 %																	
Moins de 4 ans	4,0 %																	
Moins de 5 ans	4,0 %																	
Moins de 6 ans	3,0 %																	
Moins de 7 ans	2,0 %																	
7 ans ou plus	0,0 %																	
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %. Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF. 																
Option D																		

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,86 % Série 6F : 1,66 %	Série 8 : 2,53 % Série 8F : 1,31 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 3 244 | Série 8 : 4 130
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 8,66 | Série 8 : 6,86
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 375 | Série 8 : 602
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,94 % | Série 8 : 2,66 %
Série 6F : 1,83 % | Série 8F : 1,48 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements
Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

10,00 %

Dépôt minimal :

Variable

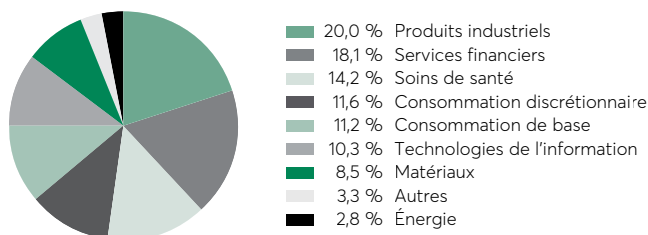
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Air Liquide	3,1 %
Nestlé	3,1 %
Schneider Electric	3,1 %
Capgemini SE	2,4 %
SAP SE	2,3 %
Roche Holding AG	2,3 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton	2,3 %
SAP SE	2,2 %
Compass Group PLC	2,2 %
Novo Nordisk	2,1 %
TOTAL	25,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 80

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

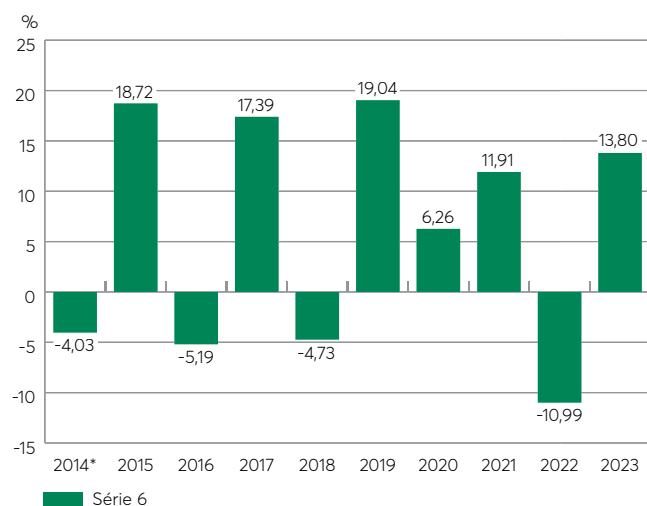
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 732 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 5,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,94 % Série 6F : 1,83 %	Série 8 : 2,66 % Série 8F : 1,48 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2023

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 24 septembre 2012
Série 6 : 24 février 2014
Série 8 : 24 avril 2018
Séries 6F et 8F : 15 mai 2023

Valeur totale (en milliers) :

Série 6 : 12 773 | Série 8 : 15 696
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 6 : 9,23 | Série 8 : 6,35
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 6 : 1 384 | Série 8 : 2 473
Série 6F : S. O. | Série 8F : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 6 : 2,79 % | Série 8 : 2,46 %
Série 6F : 1,66 % | Série 8F : 1,31 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

22,11 %

Dépôt minimal : Variable

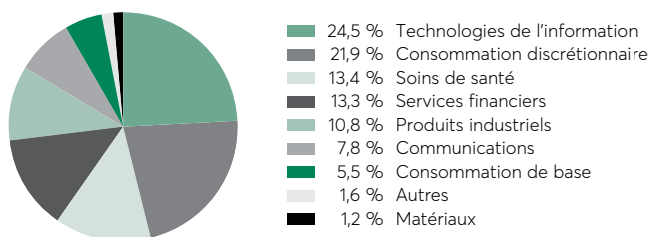
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés à grande capitalisation à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
ASML Holding	6,8 %
MercadoLibre	5,8 %
Spotify Technology	5,0 %
Adyen	4,1 %
Atlas Copco	4,0 %
NVIDIA Corporation	3,8 %
Ferrari	3,7 %
Argenx	3,1 %
L'Oréal	3,0 %
Wix.com	2,8 %
TOTAL	42,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 59

Répartition des placements au 31 décembre 2023



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi Helios2 – 75/75 et la série 6, après déduction du RFG.

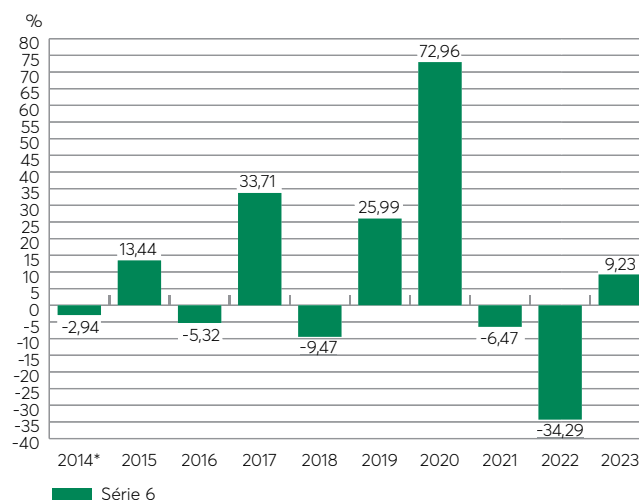
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie, de la série applicable à vos Parts et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 24 février 2014 et ayant opté pour Helios2 – 75/75 et la série 6 détient maintenant 1 846 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,4 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi Helios2 – 75/75. Depuis le 24 février 2014, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	-----------------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance de Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui cherche un équilibre entre le revenu courant et la croissance de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition et frais de retrait

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement	
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.	
Option A			
Frais de retrait réduits*	Si vous retirez dans les délais suivants :	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 2,5 %.Les frais de retrait réduits que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait réduits ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.	
Option B	Moins de 1 an 3,0 % Moins de 2 ans 2,5 % Moins de 3 ans 2,0 % 3 ans ou plus 0,0 %		
Frais de retrait différés*	Si vous retirez dans les délais suivants :		<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de retrait différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de retrait différés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant retiré.Vous pouvez retirer à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de retrait.Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de retrait, tant que les deux fonds sont offerts en vertu de la garantie que vous avez sélectionnée.
Option C	Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 5,0 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 4,0 % Moins de 6 ans 3,0 % Moins de 7 ans 2,0 % 7 ans ou plus 0,0 %		
Aucuns frais – Récupération de commission de conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none">Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait.Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 3,5 %.Si vous retirez dans les 3 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.	
Option D			

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de retrait indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de retrait.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucuns frais d'acquisition ou frais de retrait. Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. Si vous retirez dans les 5 ans, votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire pourraient avoir à rembourser, en tout ou en partie, leur commission de vente à DSF.
Option E		
Honoraires de services-conseils**	Vous n'avez rien à payer.	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a aucun frais d'acquisition ou frais de retrait Votre conseiller et le distributeur avec lequel il fait affaire ne reçoivent aucune commission de vente.
Option F		

** Cette option de frais est seulement disponible pour les contrats détenus à l'externe dans un compte d'intermédiaire ou de prête-nom.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 6 et 6F	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds) – Séries 8 et 8F	Honoraires additionnels liés aux garanties – Séries 6, 6F, 8 et 8F
Helios2 – 75/75	Série 6 : 2,79 % Série 6F : 1,66 %	Série 8 : 2,46 % Série 8F : 1,31 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.		0,60 %
Helios2 – 100/100 i			1,35 %

Commission de suivi

Pour toutes les options de frais à l'exception de l'option de frais F, Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion applicables aux séries 6 et 8. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Aucuns frais (Option A) – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de retrait réduits (Option B) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais pour chacune des trois premières années civiles et 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais par la suite.
- Frais de retrait différés (Option C) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option D) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 4 et 1,00 % pour les années 5 et suivantes.
- Aucuns frais – Récupération de commission au conseiller (Option E) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement pour les années 2 à 7 et 1,00 % pour les années 8 et suivantes.

Pour l'option de frais F (honoraires de services-conseils), vous déterminez avec votre conseiller les honoraires que vous payerez à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire pour leurs services et leurs conseils.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES CROISSANCE – DESJARDINS

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elles peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée et annuler le contrat, le premier dépôt ou tout dépôt additionnel applicable au contrat en nous avisant dans les deux jours ouvrables de la réception de la confirmation ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Veuillez vous reporter à la [page 27](#) pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans la [page 27](#).

Honoraires de gestion, ratios de frais de gestion et honoraires liés aux garanties

Toutes les données sont établies sur une base annuelle et comprennent les honoraires et les dépenses liés aux Fonds sous-jacents, le cas échéant.

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT												
Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Sécuritaire	2,25 %	1,08 %	1,75 %	0,69 %	1,89 %	0,74 %	1,45 %	0,39 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %	0,95 %
DSF FPG – Modéré	2,31 %	1,14 %	1,80 %	0,74 %	1,95 %	0,79 %	1,50 %	0,44 %	0,05 %	0,35 %	0,70 %	1,05 %
DSF FPG – Équilibré	2,35 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	2,00 %	0,85 %	1,50 %	0,44 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %	1,05 %
DSF FPG – Croissance	2,39 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,04 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %	1,30 %
DSF FPG – Croissance maximale	2,45 %	1,31 %	1,85 %	0,79 %	2,13 %	0,97 %	1,55 %	0,49 %	0,15 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions	2,58 %	1,37 %	1,85 %	0,79 %	2,24 %	1,02 %	1,55 %	0,49 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.

PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Conservateur – Desjardins SociéTerre	2,33 %	1,14 %	1,80 %	0,74 %	1,96 %	0,79 %	1,50 %	0,44 %	0,05 %	0,30 %	0,90 %	0,95 %
DSF FPG – Modéré – Desjardins SociéTerre	2,39 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	2,01 %	0,85 %	1,50 %	0,44 %	0,10 %	0,40 %	0,90 %	1,15 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins SociéTerre	2,41 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,07 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %	1,25 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins SociéTerre	2,47 %	1,31 %	1,90 %	0,84 %	2,13 %	0,97 %	1,60 %	0,54 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %	1,35 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins SociéTerre	2,59 %	1,43 %	1,95 %	0,89 %	2,28 %	1,08 %	1,65 %	0,59 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins SociéTerre	2,71 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,23 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.

PORTEFEUILLES FNB AVISÉ

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Conservateur – Desjardins FNB Avisé	2,20 %	1,02 %	1,70 %	0,64 %	1,82 %	0,68 %	1,40 %	0,34 %	0,05 %	0,30 %	0,65 %	1,05 %
DSF FPG – Équilibré – Desjardins FNB Avisé	2,27 %	1,08 %	1,70 %	0,64 %	1,94 %	0,74 %	1,40 %	0,34 %	0,10 %	0,50 %	0,85 %	1,15 %
DSF FPG – Croissance – Desjardins FNB Avisé	2,30 %	1,14 %	1,75 %	0,69 %	1,99 %	0,79 %	1,45 %	0,39 %	0,10 %	0,50 %	1,15 %	1,25 %
DSF FPG – Croissance maximale – Desjardins FNB Avisé	2,39 %	1,20 %	1,75 %	0,69 %	2,03 %	0,85 %	1,45 %	0,39 %	0,15 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – 100 % actions – Desjardins FNB Avisé	2,45 %	1,25 %	1,75 %	0,69 %	2,13 %	0,91 %	1,45 %	0,39 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.

FONDS INDIVIDUELS

REVENU

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Marché monétaire	1,07 %	0,74 %	0,75 %	0,44 %	0,72 %	0,39 %	0,45 %	0,14 %	0,00 %	0,15 %	0,30 %	0,30 %
DSF FPG – Obligations canadiennes	1,69 %	1,08 %	1,25 %	0,69 %	1,35 %	0,74 %	0,95 %	0,39 %	0,05 %	0,20 %	0,45 %	0,55 %
DSF FPG – Obligations mondiales tactique – Desjardins	2,08 %	1,48 %	1,55 %	0,99 %	1,75 %	1,14 %	1,25 %	0,69 %	0,10 %	0,45 %	0,95 %	1,10 %

FONDS INDIVIDUELS

ÉQUILBRÉ ET RÉPARTITION DE L'ACTIF

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Revenu diversifié – Franklin Quotientiel	2,66 %	S. O.	2,15 %	S. O.	2,33 %	S. O.	1,85 %	S. O.	0,05 %	0,45 %	S. O.	1,05 %
DSF FPG – Équilibré de revenu – Franklin Quotientiel	2,68 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,32 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,10 %	0,45 %	S. O.	1,10 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fidelity	2,71 %	1,54 %	2,10 %	1,04 %	2,34 %	1,20 %	1,80 %	0,74 %	0,10 %	0,50 %	S. O.	S. O.
DSF FPG – Revenu mensuel américain – Fidelity	2,72 %	1,60 %	2,15 %	1,09 %	2,40 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	0,10 %	0,50 %	1,05 %	S. O.
DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins SociéTerre	2,66 %	1,48 %	2,00 %	0,94 %	2,36 %	1,14 %	1,70 %	0,64 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %	1,35 %
DSF FPG – Global équilibré – Jarislowsky Fraser	2,51 %	1,37 %	1,95 %	0,89 %	2,16 %	1,02 %	1,65 %	0,59 %	0,10 %	0,45 %	1,05 %	1,25 %
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	2,40 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,07 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,45 %	1,15 %	1,30 %
DSF FPG – Équilibré de croissance – Franklin Quotientiel	2,74 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,37 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,15 %	0,45 %	S. O.	1,35 %
DSF FPG – Répartition de l'actif canadien – CI	2,47 %	1,37 %	1,85 %	0,79 %	2,14 %	1,02 %	1,55 %	0,49 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Canadien équilibré – CI	2,47 %	1,31 %	1,85 %	0,79 %	2,12 %	0,97 %	1,55 %	0,49 %	0,15 %	0,50 %	1,15 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance et revenu canadien – CI	2,56 %	1,43 %	1,90 %	0,84 %	2,24 %	1,08 %	1,60 %	0,54 %	0,20 %	0,50 %	1,35 %	1,55 %
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	2,76 %	1,60 %	2,05 %	0,99 %	2,45 %	1,25 %	1,75 %	0,69 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance et revenu – NEI	2,73 %	S. O.	2,10 %	S. O.	2,41 %	S. O.	1,80 %	S. O.	0,15 %	0,50 %	1,35 %	1,50 %
DSF FPG – Croissance ER – NEI Sélect	2,71 %	S. O.	2,05 %	S. O.	2,39 %	S. O.	1,75 %	S. O.	0,20 %	0,55 %	1,35 %	1,60 %
DSF FPG – Croissance – Franklin Quotientiel	2,85 %	S. O.	2,15 %	S. O.	2,49 %	S. O.	1,85 %	S. O.	0,20 %	0,50 %	S. O.	S. O.

FONDS INDIVIDUELS

ACTIONS CANADIENNES

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins	2,40 %	1,25 %	1,85 %	0,79 %	2,08 %	0,91 %	1,55 %	0,49 %	0,10 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Dividendes canadiens – NEI	2,71 %	S. O.	2,00 %	S. O.	2,39 %	S. O.	1,70 %	S. O.	0,20 %	0,50 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins	2,53 %	1,37 %	1,80 %	0,74 %	2,21 %	1,02 %	1,50 %	0,44 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Jarislowsky Fraser	2,66 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,34 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Fidelity Frontière Nord ^{MD}	2,93 %	1,77 %	2,15 %	1,09 %	2,60 %	1,43 %	1,85 %	0,79 %	0,25 %	0,65 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett	2,76 %	S. O.	2,05 %	S. O.	2,43 %	S. O.	1,75 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI	3,04 %	S. O.	2,25 %	S. O.	2,72 %	S. O.	1,95 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	S. O.	S. O.
DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett	3,10 %	S. O.	2,35 %	S. O.	2,82 %	S. O.	2,05 %	S. O.	0,25 %	0,60 %	S. O.	S. O.

^{MD} Fidelity Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.

FONDS INDIVIDUELS

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Nom du fonds	RFG – Série 6	RFG – Série 6F	Honoraires de gestion – Série 6	Honoraires de gestion – Série 6F	RFG – Série 8	RFG – Série 8F	Honoraires de gestion – Série 8	Honoraires de gestion – Série 8F	Honoraires actuels liés à Helios2 – 75/75 (inclus dans le RFG)	Honoraires actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 100/100 i	Honoraire actuels additionnels liés à Helios2 – 75/100 GRV
DSF FPG – Actions américaines – MFS	2,67 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,35 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins	2,69 %	1,54 %	1,95 %	0,89 %	2,38 %	1,20 %	1,65 %	0,59 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Mondial de dividendes – Desjardins	2,67 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,35 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions mondiales – Desjardins	2,62 %	1,48 %	1,95 %	0,89 %	2,32 %	1,14 %	1,65 %	0,59 %	0,20 %	0,55 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions mondiales – MFS	2,67 %	1,54 %	2,00 %	0,94 %	2,35 %	1,20 %	1,70 %	0,64 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	2,86 %	1,66 %	2,10 %	1,04 %	2,53 %	1,31 %	1,80 %	0,74 %	0,20 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions internationales – MFS	2,94 %	1,83 %	2,20 %	1,14 %	2,66 %	1,48 %	1,90 %	0,84 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.
DSF FPG – Actions internationales croissance – Desjardins	2,79 %	1,66 %	2,05 %	0,99 %	2,46 %	1,31 %	1,75 %	0,69 %	0,25 %	0,60 %	1,35 %	S. O.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Les documents Contrat et notice explicative et Aperçus des fonds contiennent des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ces documents attentivement avant de souscrire un contrat.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, utilisée sous licence.



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.